UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Croissance démographique et prolifération de l’ économie informelle dans les villes des pays en développement : cas de la zone Kamenge en mairie de Bujumbura

Nzeyimana, Abdoul; Sous la direction de : Directeur : Pr. Aloys Ndayisenga; Co-directeur : Msc Pierre Itangishaka

2024-08
UB, FLSH
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/2093

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

MASTER EN SOCIETES, POUVOIRS, TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT DURABLE (SPTD)

CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET PROLIFERATION DE L'ECONOMIE INFORMELLE DANS LES VILLES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT : CAS DE LA ZONE KAMENGE EN MAIRIE DE BUJUMBURA

Par:

Abdoul NZEYIMANA

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du diplôme de Master en Sociétés, Pouvoirs, Territoires et Développement Durable.

Spécialité : Population et Développement

==========

Sous la direction de :

Directeur : Pr. Aloys NDAYISENGA

Co-directeur : Msc Pierre ITANGISHAKA

Bujumbura, Août 2024

Croissance démographique et prolifération de l'économie informelle **dans les villes des pays en développement : cas de la zone Kamenge en mairie de Bujumbura**

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY

Président du Jury : RUNYAGU Valos

Directeur de Mémoire : NDAYISENGA Aloys

Co-Directeur : ITANGISHAKA Pierre

Secrétaire du Jury : SINDAYIHEBURA Jean-François-Régis

DEDICACE

A mes regrettés parents BITARIHO Abed et INARUKUNDO Rehema ;

A ma femme NDABACEKURE Nadia ;

A mon fils NZEYIMANA Azlan-Muaz ;

A mes frères et sœurs ;

A mon oncle MATESO Rashid.

Je dédie ce mémoire

REMERCIEMENTS

Ce document est le résultat d'un long parcours. Il n'aurait certainement pas pu être réalisé si nous n'avions pas bénéficié de la disponibilité, de la compréhension et de la collaboration de certaines personnes.

Nos remerciements sont tout d'abord adressés au Professeur Aloys NDAYISENGA notre Directeur de mémoire, pour avoir accepté de nous encadrer dans la réalisation de ce mémoire. Ses conseils, ses encouragements permanents, les rencontres et les discussions que nous avons faites avec lui, nous ont été d'une grande importance. Nous tenons à lui exprimer toute notre profonde gratitude.

Nos remerciements s'adressent aussi au doctorant Pierre ITANGISHAKA, notre Co-directeur de mémoire pour nous avoir donné des remarques positives, sa rigueur scientifique et sa disponibilité nous ont été d'une grande utilité dans la réalisation de ce travail. En plus, c'est aussi pour nous une bonne occasion de remercier tous les enseignants qui nous ont formé depuis l'école primaire jusqu'à l'université. Nous remercions particulièrement ceux de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines à l'Université du Burundi, spécialement les professeurs du Master en Sociétés, Pouvoirs, Territoires et Développement Durable (SPTD) pour la précieuse formation qu'ils nous ont offerte.

Nos remerciements s'adressent encore à nos regrettés parents, pour leur don inestimable de nous avoir fait inscrire pour la première fois à l'école, à toute notre famille et nos amis pour nous avoir encouragé et soutenu dans ce parcours. Nous remercions particulièrement notre oncle MATESO Rashid pour ses efforts engagés qui resteront toujours gravés dans notre cœur.

Enfin, nous adressons nos sincères remerciements à notre épouse NDABACEKURE Nadia. C'est grâce à son soutien tant moral que matériel que ce travail est mené à terme.

A tous et à chacun, nous disons grand merci.

NZEYIMANA Abdoul

RESUME

Au lendemain des indépendances, les pays en développement ont connu une expansion urbaine sans précédent. Avec une forte croissance démographique, l'exode rural a été observé à un rythme accéléré. Suite à l'incapacité du secteur industriel d'embaucher tous les nouveaux arrivants qui cherchent l'emploi, la plupart de ces migrants se sont retrouvés dans une autre forme d'économie que les experts internationaux ont appelée « économie informelle ». L'objectif de notre travail est de montrer la relation entre la croissance démographique et la prolifération de l'économie informelle ainsi que ses conséquences. Au cours de cette étude, nous avons recouru à la méthode qualitative, en utilisant un guide d'entretien effectué auprès de 50 acteurs de l'économie informelle. Les résultats montrent que la croissance démographique accélérée et l'insuffisance d'emploi formel dans la zone urbaine de Kamenge sont à l'origine de la prolifération de l'économie informelle. Cette insuffisance d'emploi formel s'exprime soit à travers la recherche de revenus d'appoint ou de nouveaux revenus, soit à travers la création de revenus jamais disponibles auparavant. Cette création des revenus constitue une débrouillardise qui présente des conséquences multiples du point de vue socioéconomique telles que la médiocrité de la qualité de leur travail, les risques sanitaires ainsi que l'absence du système d'assurance dans le monde de l'informel. Sur ce, la maîtrise de la croissance démographique et l'accompagnement des acteurs de l'informel peuvent présenter des effets positifs sur la qualité de la vie des habitants.

Mots clé : Economie informelle, Pression démographique, Ville, Pays en développement, Prolifération.

ABSTRACT

Following independence, developing countries experienced unpredicted urban expansion. With high rate population growth, rural exodus was observed at an accelerated pace. Due to the inability of the industrial sector to hire all the newcomers seeking employment, most of these migrants found themselves in another form of economy the one that experts called "informal economy." The objective of this study is to analyze the relationship between population growth and the proliferation of the informal economy, as well as its consequences. For this purpose, we used the qualitative method, using an interview guide that helped to conduct among 50 actors in the informal economy. The results show that accelerated population growth and insufficient formal employment in the urban area of Kamenge are at the basis of the proliferation of the informal economy. This lack of formal jobs is expressed either through the seeking for additional income or new income, or through the creation of new source of income, never available before. This new source of income creation makes a kind of resourcefulness that has multiple consequences from a socioeconomic point of view such as the mediocrity of the quality of their work, health risks as well as the absence of the insurance system in the informal settlement. Therefore, controlling population growth and supporting informal actors can have positive effects on the quality of life of the population.

TABLE DES MATIERES

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY i
DEDICACE……..... ii
REMERCIEMENTS..... iii
RESUME……..... iv
ABSTRACT……. v
TABLE DES MATIERES vi
LISTE DES TABLEAUX, PHOTO ET FIGURES..... ix
SIGLES ET ABREVIATIONS x
AVANT-PROPOS xi
0. INTRODUCTION GENERALE 1
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL DE L'ETUDE 4
1.1. Définition et évolution des concepts clés 4
1.1.1. Secteur traditionnel 4
1.1.2. Le secteur informel..... 5
1.1.3. L'économie informelle..... 7
1.1.4. Caractéristiques des activités informelles 8
1.2. Principaux facteurs favorisant l'économie informelle 10
1. 2.1. Accroissement démographique 10
1.2.2. Chômage..... 11
1.2.3. Faiblesse des moyens financiers, techniques et technologiques des opérateurs économiques…….. 12
1.3. Généralités sur les effets de la croissance démographique urbaine 12
1.3.1. Développement des villes..... 13
1.3.2. Villes des pays en développement 14
1.4. Economie informelle dans différentes parties du monde 15
1.4.1. Part de l'économie informelle dans les pays développés 15
1.4.2. Part de l'économie informelle dans les PED..... 15
1.4.3. Poids de l'économie informelle au Burundi..... 17
1.5. Revue de la littérature..... 18
1.5.1. Approche dualiste..... 18
1.5.2. Approche « structuraliste » 18

1.5.3. Approche « légaliste » 19

CHAPITRE 2. PRESENTATION GENERALE DE LA ZONE D'ETUDE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE 21

2.1. Localisation de la zone Kamenge 21

2.2. Aspects humains 21

2.2.1. Croissance démographique interne dans la zone Kamenge 24

2.2.2. Solde migratoire 25

2.3. Aspects socio-économiques de Kamenge 25

2.3.1. Habitat…. 25

2.3.2. Activités socio-économiques 26

2.3.2.1. Secteur primaire 26

2.3.2.2. Secteur secondaire 26

2.3.2.3. Secteur tertiaire 26

2.4. Approche méthodologique de l'étude 27

2.4.1. Techniques de collecte des données 27

2.4.2. Processus de collecte des données 28

2.4.3. Collecte des données sur terrain 28

2.4.4. Traitement et analyse des données 29

CHAPITRE 3 : PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS 30

3.1. Présentation des résultats 30

3.1.1. Caractéristiques sociodémographiques des actifs œuvrant dans l'économie informelle 30

3.1.1.1. Répartition par âge et par sexe des actifs du secteur informel 30

3.1.1.2. Statut matrimonial des enquêtés 32

3.1.1.3. Niveau d'instruction des actifs du secteur informel 33

3.1.1.4. Origine géographique des interviewés 33

3.1.1.5. Quartier de résidence 34

3.1.2. Typologie des activités informelles en zone Kamenge 34

3.1.3. Les causes de la prédominance de l'économie informelle 35

3.1.3.1. Exode Rural 35

3.1.3.2. Chômage et sous-emploi 36

3.2. Effets de l'économie informelle 40

3.2.1. Avantages de l'économie informelle 40

3.2.2. Inconvénients de l'économie informelle 41
3.2.2.1. Système d'assurance 41
3.2.2.2. Barrières financières 44
3.2.2.3. Horaires de travail 44
3.2.2.4. Relation entre l'économie informelle l'administration 45
3.3. Discussion des résultats 47
CONCLUSION GÉNÉRALE 50
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 53
ANNEXES……..... 57

LISTE DES TABLEAUX, PHOTO ET FIGURES

Tableaux

Tableau 1 : Rôle du secteur informel dans quelques PED (Afrique) 16

Tableau 2: L'accroissement de la main d'œuvre dans la ville de Bujumbura 21

Tableau 3 : Effectif et accroissement entre 1990 et 2008 22

Tableau 4. Caractéristiques sociodémographiques des personnes interviewées 31

Tableau 5 : Typologie des activités informelles 35

Photos

Photo 1 : Vendeuse de fruits et légumes 6ème Avenue Kamenge 32

Photo 2 : Vendeur de chaussures dans la rue à Kamenge 39

Photo 3 : Vendeur ambulant de vêtements rencontré près du marché Kamenge 41

Photo 4 : Les taxis-vélo en attente de clients à Kamenge 42

Photo 5 : Acteurs de l'économie informelle dans la réparation 43

Figures

Figure 1 : Découpage administratif de la Mairie de Bujumbura 23

Figure 2 : Découpage administratif de la zone Kamenge 24

Figure 3 : Localisation des principales artères des activités informelles 37

SIGLES ET ABREVIATIONS

BCR : Bureau Central de Recensement

BIT : Bureau International du Travail

ECVMB : Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi

ICLS : International Conference for Labour's Statistics

INED : Institut National d'Etudes Démographiques

INSBU : Institut National de la Statistique du Burundi

ISTEEBU : Institut des Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi

NIF : Numéro d'Identification Fiscal

OBR : Office Burundais des Recettes

OCAF : Office des Cités Africaines

ODD : Objectifs du Développement Durable

OIT : Organisation Internationale du Travail

ONU : Organisation des Nations Unies

PCDC : Plan Communal de Développement Communautaire

PED : Pays En Développement

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PND : Plan National du Développement

SPTD : Sociétés, Pouvoirs, Territoires et Développement durable

UA : Union Africaine

UPI : Unité de Production Universelle

AVANT-PROPOS

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre de l'obtention du diplôme de Master en « Sociétés, Pouvoirs, Territoires et Développement Durable », spécialité « Population et Développement », à l'Université du Burundi. Il représente l'aboutissement d'un long parcours académique et personnel, mais aussi le fruit d'une immersion profonde dans les réalités complexes et souvent invisibles qui caractérisent le quotidien de milliers de citadins de la ville de Bujumbura et surtout dans la zone Kamenge.

Le choix du thème, « Croissance démographique et prolifération de l'économie informelle dans les villes des pays en développement : cas de la zone Kamenge en mairie de Bujumbura », n'est pas le fruit du hasard. Il est né d'un constat quotidien, d'une observation persistante du paysage économique et social de notre ville, où l'économie informelle n'est pas une simple statistique, mais la colonne vertébrale de la survie pour une majorité de familles. Voir des jeunes, des femmes et des hommes déployer des trésors d'ingéniosité pour subsister, en dépit de conditions précaires et d'un manque de reconnaissance criant, a été la source première de notre motivation.

Cette recherche est donc, à bien des égards, une tentative de donner une voix et une visibilité à ces acteurs économiques de l'ombre. Elle vise à dépasser les préjugés qui les étiquettent souvent comme un « problème » à résoudre, pour plutôt comprendre les logiques profondes qui animent ce secteur et son rôle indispensable dans l'équilibre socio-économique précaire de notre cité.

Enfin, ce travail se veut une modeste contribution au débat crucial sur l'avenir de nos villes et la place qu'y occupent les millions de travailleurs de l'informel. Il est écrit avec l'espoir que ses nos resultats pourront, à leur échelle, inspirer des politiques urbaines plus inclusives, plus justes et plus humaines, capables de transformer la débrouillardise en un véritable levier de développement durable.

Croissance démographique et prolifération de l'économie informelle dans les villes des pays en développement : cas de la zone Kamenge en mairie de Bujumbura

0. INTRODUCTION GENERALE

Le monde ne cesse de s'urbaniser, les mégalopoles se multiplient et le nombre de citadins dans les pays en développement augmente. Depuis 2008, plus de la moitié de la population mondiale vit en ville. Dans les pays en développement, la croissance de la population urbaine s'accélère et cette accélération va continuer dans les années à venir. Avec l'exode rural et le taux d'accroissement naturel élevé, ces villes deviennent le théâtre d'une population active en expansion sans cesse (Maiga, 2015). Cet accroissement de la population urbaine constitue un lourd fardeau pour ces pays dans la mesure où ils ne peuvent plus fournir un abri, une éducation, des soins de santé et un emploi décent à tous. Le secteur formel moderne ne peut pas offrir un nombre suffisant d'emplois à cette population et la majorité s'insère dans l'économie informelle (Le Bris, 1992). L'économie informelle offre alors une échappatoire d'importance aux surplus de la main-d'œuvre à la recherche d'emploi et devient une solution miracle pour des millions de sans-emploi urbains (Meziouni et al. 2021).

Depuis 2015, l'ONU, à travers les ODD a adopté l'agenda des villes dans ses plans. Mais, la prédominance de l'économie informelle dans les villes des pays en développement est en contradiction avec l'ODD 8 qui vise à promouvoir « une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ». Son axe 5 vise à parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes y compris les jeunes et les personnes handicapées un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale d'ici 2030. La réalisation de cette vision est orientée vers « une économie résiliente et une croissance inclusive et créatrice d'emplois décents » (ONU, 2015).

Mais, la croissance urbaine observée surtout dans les villes africaines va de pair avec la prolifération de l'économie informelle. Avec plus de 80 % des emplois en milieu urbain, le secteur informel est le principal employeur et la clé de voûte de l'activité économique des villes africaines (Union Africaine, 2008).

La vitalité du secteur informel saute aux yeux dans les métropoles du continent : les vendeurs de rue sont des maillons indispensables de la sécurité alimentaire ; ceux qui travaillent dans les transports sont les moteurs de la cité et de son économie et les employés des services informels sont essentiels à la génération de revenus et au fonctionnement des villes d'Afrique (Word Bank, 2020).

Partout, les villes africaines sont confrontées à la croissance démographique exponentielle et à la prolifération de l'économie informelle. Bujumbura, la capitale économique du Burundi, n'échappe pas cette réalité. Selon les enquêtes menées par l'INSBU, plus de 80% de la population active de la ville de Bujumbura travaille dans le secteur informel (INSBU, 2007).

Pourtant, le gouvernement du Burundi via son PND 2018-2027 dans son point 86 stipule que sur la décennie 2018-2027, le Burundi traduira sa vision en réalité à travers une transformation structurelle de son économie pour une croissance forte et pour un bien-être social durable (PND 2018-2027). Aussi, le Code du travail burundais promulguée en 2020 stipule aussi en son article 26 que : « *la République du Burundi s'assigne pour le fondement a sa politique économique qu'il y ait du travail décent pour toutes les personnes en quête de travail et que soit progressivement assurée le plein emploi, productif et librement choisi* » (République du Burundi, Code du travail du Burundi, 2020).

Malgré tous ces efforts du gouvernement du Burundi dans l'élaboration d'un cadre institutionnel et réglementaire favorisant l'émergence de l'économie formelle, la situation socio-économique de la zone Kamenge n'est pas de nature à favoriser cette formalisation de l'économie. D'où la prolifération de l'économie informelle dans cette zone. La majorité des citadins de la zone Kamenge continue à se débrouiller dans l'informel. C'est ainsi que notre étude se propose d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : Pourquoi la prolifération l'économie informelle à Kamenge ? Quels sont les effets de la prolifération de l'économie informelle sur la qualité de vie de la population dans la zone Kamenge? Plus spécifiquement, deux objectifs ont été poursuivis au cours de ce travail.

Il s'agit de :

- Montrer le lien entre la croissance démographique accélérée et la prolifération de l'économie informelle à Kamenge ;
- Dégager les conséquences de l'économie informelle sur la qualité de vie de la population dans la zone Kamenge.

Face à ces questions de recherche sur la croissance démographique et la prolifération de l'économie informelle dans les villes des pays en développement : cas de la zone Kamenge en mairie de Bujumbura, nous avons libéré les hypothèses suivantes :

1. La croissance démographique non maîtrisée dans la zone Kamenge occasionne le chômage et ce dernier favorise la prolifération de l'économie informelle ;

2. Malgré qu'elle a des portées positives, l'économie informelle a aussi des conséquences négatives sur la qualité de vie de la population de Kamenge.

Ainsi, notre sujet paraît intéressant pour deux raisons principales :

- **Raison scientifique** : les pays en développement en général et le Burundi en particulier sont marqués par un taux de chômage inquiétant. Encore à la phase embryonnaire de l'industrialisation, ces pays sont caractérisés par une croissance démographique galopante dont la masse populaire vit dans la pauvreté et le travail du sol reste toujours l'activité principale.

 Ainsi, nous avons choisi d'aborder ce sujet sous l'angle de la relation population/économie. Ce choix s'explique par le regain d'intérêt dans ce travail des théories de T.R. Malthus, des néo-malthusiens, sur la relation démo-économique.

 En se référant à leurs théories, le sujet a permis de faire des analyses scientifiques sur la situation de la zone urbaine de Kamenge de la mairie de Bujumbura.
- **Raison personnelle** : Tenant compte de l'expérience vécue dans le domaine entrepreneurial à la recherche de survie, nous avons préféré aborder le sujet afin de dégager les raisons qui poussent la majorité des jeunes de se lancer dans des activités informelles en l'absence des moyens financiers, techniques et technologiques de production et ses effets de l'informalité sur le bien-être socio-économique de la population.

Quant à la subdivision de notre travail, il est composé par trois chapitres. Ainsi, le premier chapitre porte sur le cadre théorique conceptuel et contextuel de l'étude, le deuxième chapitre s'attache à la présentation de la zone d'étude et à la méthodologie. Enfin, le troisième chapitre porte sur la présentation et discussion des résultats et une conclusion générale clôture notre travail.

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL DE L'ETUDE

Pour mieux se situer dans notre recherche, ce premier chapitre montre le cadre théorique sur lequel s'appuie cette recherche. Il présente d'abord l'origine et évolution du concept « économie informelle » puis la revue de la littérature.

1.1. Définition et évolution des concepts clés

1.1.1. Secteur traditionnel

La notion de « l'économie informelle » est aujourd'hui largement répandue non seulement dans la littérature spécialisée sur cette thématique mais aussi dans les textes qui traitent directement ou non les conditions de production et de reproduction économique et sociale en milieu urbain des pays en développement (Marchand, 2005).

Les discussions sur l'informalité remontent aux théories économiques importantes dans les années 1950 du « secteur traditionnel ». De nombreux économistes, tels qu'Arthur Lewis (1954), croyaient que ce secteur constitué d'une abondante main-d'œuvre excédentaire dans les pays en développement et incluant les petits commerçants, les petits exploitants et les travailleurs au salaire précaire serait progressivement absorbé par le secteur industriel moderne à mesure que ces économies se développeraient (Lewis, 1954). Ce secteur était également considéré comme marginal et sans lien avec l'économie formelle ou le développement capitaliste moderne.

Selon ces théories, l'économie des pays en développement est caractérisée par la coexistence de deux secteurs distincts non dichotomiques, un secteur moderne qui est capitaliste et urbain, et un secteur traditionnel non capitaliste et rural (Boignan, 1999). Le développement dans ces pays suit un processus selon lequel le secteur moderne dans la mesure où l'accumulation lui permet le réinvestissement du profit va absorber le surplus de main-d'œuvre du secteur traditionnel, surplus dont l'existence est expliquée par la très faible productivité marginale. Le secteur traditionnel est donc un réservoir de force de travail pour le secteur moderne (Boignan, 1999). Au début des années 1970, suite à sa résistance face à la modernité, le secteur traditionnel est devenu « secteur informel ».

1.1.2. Le secteur informel

Le concept été introduit au débat international par le BIT en 1970 à Genève dans le cadre des « missions d'emploi » d'envergure et multidisciplinaires envoyées dans plusieurs pays en développement afin d'étudier l'impact des stratégies de développement des années soixante sur les moyens de subsistance des populations (Boignan, 1999).

Le concept de secteur informel a été utilisé pour la première fois par l'anthropologue britannique Keith Hart dans son étude sur les activités économiques en milieu urbain au Ghana en 1971 (Richard et Steiner, 1997). Hart estimait que « les activités économiques organisées de manière autonome, aussi irrégulières et inappropriées qu'elles puissent paraître, devraient modifier les perceptions du courant de l'économie dans le discours sur le développement » (Hart, 1973).

Dans son étude sur les pauvres d'Accra en 1971, Hart a relevé que les pauvres d'Accra n'étaient pas des « chômeurs » mais des « travailleurs pauvres ». Il a indiqué qu'ils travaillaient souvent occasionnellement et percevaient des rémunérations irrégulières et généralement faibles. Il a en outre indiqué que ce qui différencie les revenus issus de l'auto-emploi et de l'emploi salarié c'est le degré de rationalisation des conditions de travail. Il en a conclu que le secteur formel comprenait des activités économiques réglementées et le secteur informel toutes les autres activités, légales et illégales, qui sortent du cadre de la réglementation (Hart, 1973).

La première mission sur le Kenya en 1972 s'intitulait « *Emploi, Revenus et Egalité* ». La mission d'emploi sur le Kenya a reconnu, à la lumière de son travail de terrain et de son rapport officiel, que l'ancien *secteur traditionnel* censé disparaître pour laisser place à l'avènement d'un secteur moderne s'est au contraire étendu davantage pour couvrir « *des entreprises rentables et efficaces* » ainsi que des activités marginales. Ainsi, le terme secteur informel est apparu au lieu du secteur traditionnel (Daza, 2005).

La mission a dit que le secteur informel concerne l'ensemble des activités économiques à petite échelle et non officielles. L'équipe du BIT a analysé systématiquement ces activités en faisant remarquer qu'elles n'étaient pas reconnues, enregistrées, protégées et réglementées.

La mission a observé que le secteur informel incluait un éventail d'activités allant du travail marginal pour survivre aux entreprises rentables. Le BIT est devenu l'un des chefs de file de l'analyse de l'informalité depuis sa « découverte » conceptuelle dans les années 1970.

En 1993, le BIT a abouti dans sa résolution à une définition statistique du secteur informel.

Dans sa résolution, le secteur informel était décrit comme suit :

> *« Le secteur informel se caractérise d'une façon générale comme un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des employés et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail lorsqu'elles existent sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme »* (BIT, 1993).

La définition statistique a été d'autant plus compliquée par l'absence d'accord sur la méthodologie de collecte et de mesure de la taille du secteur et de sa véritable contribution à l'économie. Faute d'accord en la matière, chaque pays a adopté ses propres définitions et critères pour mesurer le secteur informel dans les enquêtes sur la population active/ménages. Une enquête sur l'emploi et le secteur informel réalisée au Cameroun en 2005 a par exemple, défini le secteur informel comme *« l'ensemble des unités de production dépourvues de numéro de contribuable et/ou ne tenant pas une comptabilité écrite formelle au sens du plan comptable »* (Wilther, 2007).

Pendant les années 1990, un regain d'intérêt pour le secteur informel et l'analyse des modèles d'informalité dans les pays développés et les pays en développement ont montré que l'informalité persistait et grandissait. Cela a conduit à revoir fondamentalement la façon de penser le secteur informel et à mieux comprendre ses dimensions et ses dynamiques.

En 2002, la Conférence Internationale du Travail a ouvert une nouvelle voie dans le débat sur l'informalité, passant du concept de « secteur » à celui plus vaste de phénomène économique et du concept fondé sur l'entreprise à un concept qui n'incluait pas uniquement l'unité de production mais également les caractéristiques de l'emploi ou du travailleur.

1.1.3. L'économie informelle

Au cours des deux dernières décennies, l'économie informelle a fait l'objet de recherches et de débats politiques importants et la compréhension de ses dimensions a considérablement évolué depuis l'ancien terme restrictif de « secteur informel ».

La résolution concernant le travail décent et l'économie informelle de la Conférence Internationale du Travail de 2002 à Genève a constitué une grande avancée en matière d'analyse en proposant un cadre qui reconnaissait la diversité et l'hétérogénéité des acteurs et activités dans l'économie informelle et en élargissant la compréhension de ses paramètres (OIT, 2013).

Il est difficile de donner une définition exacte et précise de l'économie informelle. Une très abondante littérature existe, de nos jours, au sujet de l'économie informelle et les définitions proposées évoluent dans le temps mais aussi varient de théorie en théorie ou d'auteur en auteur. Du radical « *forme* » et du préfixe « *in* », l'économie informelle peut être traduite mot à mot comme une économie « *dénué de forme* ». Cette absence de forme pourrait être imputable à une difficulté d'appréhension de ce monde marqué par une grande hétérogénéité tant des acteurs, des activités que des relations avec les différentes institutions (SINARINZI, 2016).

L'économie informelle se définit davantage par ses manifestations et ses causes que par un concept précis donc dans ce contexte.

Selon l'ISTEEBU, elle se définit comme étant l'*« Opposition à l'économie formelle. Elle rassemble toutes les activités économiques de production et/ou de vente qui ne sont pas officielles* » (ISTEEBU, 2007).

Au niveau de l'organisation sociale et juridique, on définit l'économie informelle comme :

> « *Un marché de travail non protégé sans systèmes d'assurances sociales ou un marché des produits concurrentiels et non règlementé qui délimitent le champ des activités non structurées* » (ISTEEBU, 2007).

Ainsi, tel que défini dans le rapport de l'ISTEEBU, l'économie informelle est caractérisée par des activités génératrices de revenus non déclarées et sans comptabilité officielle pour en cacher les charges et le produit (ISTEEBU, 2007).

En effet, on parle aussi bien d'économie non observée, irrégulière, non officielle, secondaire, dissimulée, de l'ombre, parallèle, souterraine, comptant, non mesurée, non enregistrée, non taxée, non structurée, non organisée, encore de marché noir de production insignifiante (Isabelle, 2011).

L'évolution du concept « économie informelle » est principalement classée en trois phases comme développé en haut. D'abord le secteur traditionnel puis secteur informel et actuellement l'économie informelle. Les définitions ont varié dans le temps et d'auteur en auteur.

1.1.4. Caractéristiques des activités informelles

Les unités du secteur informel ont une structure peu capitalistique, ne disposant pas toujours de locaux permanents distincts de l'habitation, ne gérant pas de stocks et de réserves financières. La main-d'œuvre qu'elles utilisent est recrutée sur des critères familiaux ou ethniques autant qu'en raison de la compétence supposée du travailleur. Les produits et les services sont souvent de qualité médiocre et variable par rapport à ceux du secteur formel. Quant à la gestion, elle ne repose sur aucune comptabilité précise, l'unité de production cherchant à échapper par ailleurs aux charges fiscales et à toute contrainte administrative. Les unités de production informelles (UPI) se caractérisent a priori par des logiques informelles, c'est-à-dire qu'elles sont régulées par des pratiques non conventionnelles, non reconnues, non officielles et souvent même illégales (Bawili, 2018).

Une étude faite par Bellache (2010) en Algérie a proposé sept critères pour caractériser les activités relevant de l'économie informelle : la facilité d'entrée, que ce soit sur le plan des qualifications et des capitaux à engager, l'utilisation ou recours des ressources locales, la propriété familiale des entreprises, l'échelle restreinte des opérations de production, l'utilisation des techniques simples et le nombre réduit de travailleurs, des qualifications qui s'acquièrent en dehors du système scolaire officiel, des marchés ou des transactions à l'abri de toute règlementation et sujets à la concurrence déloyale (Bellache, 2010).

Au regard du manque de précision de certains de ces critères, d'autres auteurs se sont efforcés, soit à décomposer ces critères, soit à les rendre plus concrets. Certains auteurs comme Bodson cité par Bawili (2018), énumèrent cinq critères à savoir : la dimension réduite de l'entreprise (employant au plus cinq personnes), le faible niveau de revenu, le critère de non enregistrement, le critère comptable c'est-à-dire l'absence d'une comptabilité séparée et le critère de la facilité d'accès (bawili, 2018)

Ainsi, Abdoulaye Niang, tel que cité par Geneviève Marchand, soutient que le secteur informel de production de biens et de services regroupe des activités marchandes ayant des caractéristiques communes : le capital investi est faible et les promoteurs de telles activités sont des gens de condition modeste ; il s'agit de petites activités individuelles ou n'employant qu'un nombre restreint de personnes ; l'organisation des rapports sociaux dans le cadre de la production est régie par les normes traditionnelles ; le prix de vente des biens et services produits se détermine, non en fonction du coût de production, mais plutôt en fonction de la subjectivité et la nature des rapports personnels entretenus entre les personnes symbolisant l'offre et la demande ; il s'agit d'activités dont ni le fonctionnement, ni le développement, ne sont l'objet d'une réglementation juridique ; les biens et services produits par le secteur s'adressent à des catégories sociales déterminées, caractérisées par la faiblesse de leurs revenus monétaires, les gains tirés à partir de ces activités sont principalement dépensés en vue de la reproduction domestique, c'est-à-dire l'entretien de la force de travail et de la famille (Marchand, 2005).

Au Burundi, dans les unités de production informelle et dans les ménages, les employés sont considérés être pourvus d'un emploi formel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie : paiement par l'employeur d'indemnité de protection, sécurité sociale, congés de maladie rémunérés, congés annuels rémunérés ou compensation éventuelle.

Pour des raisons de comparaison internationale seuls les critères de non enregistrement, du non tenu de comptabilité et de la production marchande sont considérés comme les plus importants pour définir une unité de production exerçant dans le secteur informel (Niyongabo et al., 2020).

1.2. Principaux facteurs favorisant l'économie informelle

1. 2.1. Accroissement démographique

Plusieurs travaux de recherche tels que celui de Cling et al. (20212), dans son ouvrage intitulé « *Economie informelle dans les pays en développement* » publié en 2012 ainsi que celui de Jean-Pierre Lachaud intitulé « *Le secteur informel en Mauritanie : analyse et politiques* », sans oublier la célèbre publication de Thomas Malthus « *Essai sur le principe de population* » ont donné lieu à des théories divergentes sinon opposées.

Leur intérêt réside dans le fait de porter sur les pays en développement qui connaissent une croissance rapide de la population et qui ont des difficultés à sortir du cycle de la misère.

Dans le cas de ces pays, la majorité des théoriciens du développement sont unanimes à reconnaître que la croissance rapide de la population et l'élévation de son taux posent de graves problèmes, surtout lorsque l'évolution économique n'arrive pas à suivre ce rythme.

En effet, l'accroissement rapide de la population occasionne une diminution des ressources susceptibles d'améliorer les conditions de vie de la population (Lewis, 1954). Un pays à forte natalité et à faible mortalité est amené obligatoirement à consacrer des ressources importantes à la construction d'écoles, d'hôpitaux, de logements et d'autres services dont a besoin la population, sachant bien que les fonds investis dans ces opérations sont socialement indispensables, mais ne sont pas immédiatement productifs. Il s'avère que ces ressources sont difficiles à accumuler.

Les capitaux nécessaires au développement, s'ils ne résultent pas de l'épargne sur les revenus, doivent provenir d'un prêt. Or, les besoins quotidiens d'une famille de grande taille laissent peu de possibilité d'épargne qu'il s'agisse d'un ménage ou de l'ensemble de la nation. C'est une des raisons pour lesquelles on est obligé de s'adresser aux investisseurs étrangers ou de contracter des emprunts étrangers internationaux qui deviennent une charge pour les générations futures.

Ainsi, cette forte croissance freine le développement économique de deux manières: d'abord une part disproportionnée des capitaux disponibles est utilisée à des fins sociales plutôt qu'économiques; ensuite, la formation de capital elle-même est entravée, car l'augmentation de la production doit servir à subvenir à l'excédent de population issu de la croissance démographique, à améliorer les conditions de vie de la population existante et à dégager un surplus à réinvestir pour améliorer les performances économiques (OIT, 2013).

La croissance démographique a une implication importante en matière d'emploi, de pauvreté et la diminution de l'offre d'emploi dans le secteur formel.

Alors qu'en Occident, l'expansion urbaine a été essentiellement alimentée par l'immigration en provenance des campagnes, grâce à la révolution industrielle puis agricole, dans les pays en développement, l'exode rural se combine à l'accroissement naturel des citadins pour alimenter une croissance démographique spectaculaire.

Pour le cas du Burundi, Manirakiza R. montre que l'échec des politiques de développement rurale, l'incapacité à créer des emplois valables en milieu rural, la faillite des programmes de planification familiale, perpétue le phénomène d'un exode rural incessants des pauvres vers les villes où ils rejoignent les rangs des démunis du secteur informel urbain (Manirakiza, 2008).

1.2.2. Chômage

Mal préparées à recevoir cet afflux de populations souvent démunies, les villes leur réservent un avenir incertain, en particulier s'agissant de leur insertion professionnelle. Très vite, la demande d'emplois est apparue supérieure à l'offre. Or, le secteur formel moderne ne peut offrir un nombre suffisant d'emplois à cette population.

Sur ce, la stagnation du secteur moderne et des services entraîne le développement du secteur informel qui lui, offre un coût à la création d'emplois beaucoup plus faible. Le secteur informel urbain joue alors un rôle d'absorption de cette main-d'œuvre excédentaire mais pleine d'initiatives (Le Bris, 1992).

Cela est surtout dû à l'incapacité de l'Etat de redresser le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emplois formels. Alors, l'économie informelle répond, pour la population, à une stratégie de survie. Les activités informelles deviennent la seule alternative pour les chômeurs et pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail (Cling et al., 2012).

1.2.3. Faiblesse des moyens financiers, techniques et technologiques des opérateurs économiques

Selon le BIT, l'économie informelle prospère là où sévissent le chômage, le sous-emploi, la pauvreté et la précarisation du travail. Selon toujours ce dernier, « *elle joue un rôle important dans de telles conditions, particulièrement en matière de création de revenu, parce qu'elle est relativement accessible, même sans beaucoup d'instruction ou de qualifications ni de gros moyens techniques ou financiers* » (BIT, 2014).

Toutefois, dans la plupart des cas, on entre dans l'économie informelle non pas par choix, mais par nécessité absolue et pour avoir accès à des activités génératrices de revenus. Sur ce, le travail dans le secteur informel et l'expérience de la pauvreté et de la vulnérabilité vont souvent de pair.

Si certaines activités du secteur informel permettent de s'assurer un revenu et un niveau de vie acceptables, la plupart des travailleurs informels connaissent des conditions inadaptées et dangereuses. En plus, ils présentent un niveau d'analphabétisme élevé, ils sont peu qualifiés et ont peu de possibilités de formation ; leurs revenus sont plus incertains, moins réguliers et moins élevés par rapport aux travailleurs de l'économie formelle.

1.3. Généralités sur les effets de la croissance démographique urbaine

Les pays en développement se distinguent des pays développés par leur forte démographie qui connaît un rythme de croissance très rapide, ce qui pousse à une urbanisation rapide (Le Bris, 1992). Ce sont quelques exemples d'explications de l'accroissement de la population active qui est très variée sur le marché du travail dans les PED (Le Bris, 1992).

Cette expansion démographique est loin d'être maîtrisée en Afrique subsaharienne. Par exemple en 2021, l'Afrique connaît encore la plus forte fécondité au monde avec 4,6 enfants par femme contre 2,27 au niveau mondial (INED, 2022).

Selon les projections à long terme des Nations-Unies, le poids démographique de l'Afrique ne cessera de croître. Sa population devrait atteindre 2,3 milliards en 2050, soit 22,6 % des habitants de la planète (UNFPA, 2022).

Cette croissance pour la seule région de l'Afrique sub-saharienne s'élevait à un taux annuel moyen de 2,5% sur la période de 1997 à 2016, ce qui la classe comme une des parties du monde les plus densément peuplées. Cela n'est qu'un aspect du problème pour tenter de justifier la croissance de l'offre de travail. Les autres parties des PED comme l'Amérique latine, l'Asie du sud et du sud-est connaissent des croissances démographiques faibles (UNFPA, 2022).

1.3.1. Développement des villes

Caractérisées par des coordonnées géographiques, la ville se définit par un certain nombre de critères descriptifs, qui la différencient du village, l'insèrent dans des catégories systématiques ou régionales, et introduisent l'étude de ses activités (Georges, 1974).

Parmi les caractéristiques de la ville vient aussi *la voirie urbaine,* en parallèle avec le système d'approvisionnement distribution d'eau et d'électricité ainsi que le système d'évacuation des eaux usées et des déchets, etc., un réseau de circulation des personnes et des marchandises à gros débit. Enfin, les services de toutes espèces, depuis les services administratifs jusqu'aux services personnels, en passant par l'équipement commercial, sanitaire et culturel (Georges, 1974).

En complément de toutes ces données, la ville est une unité démographique, qui doit être définie et analysée comme telle. L'avantage d'une étude démographique des villes est de fournir des éléments de classification et de faire apparaître des données qui sont du plus haut intérêt pour l'analyse de la force de travail, du marché de consommation, des besoins d'équipement en services, etc.

La ville donne de la visibilité ; par elle, des régions, ainsi que des hommes et des femmes sont connus, des pays deviennent des endroits touristiques, etc. La ville crée, dans les rapports entre les citadins, un lien social nouveau. Aucun pays au monde ne situe sa capitale au village, mais en ville. L'avenir d'une société se décide ainsi en ville et non au village, en campagne, dans les espaces ruraux.

Aussi, la ville est-elle une constellation d'institutions et d'appareils administratifs : tribunaux, hôpitaux, écoles, postes de police, et corps de fonctionnaires de toutes sortes.

Au-delà, la ville est un état d'esprit, un ensemble de coutumes et de traditions, d'habitudes et de sentiments organisés, inhérents à ces coutumes et transmises avec ces traditions. La ville est donc une aire culturelle caractérisée par son type culturel particulier.

La ville est aussi le lieu où s'est développé le travail salarié moderne, où se vivent les contradictions intellectuelles et culturelles. En ce sens et au plan sociologique, le phénomène urbain se définit comme un mode de vies (Boignan, 1999).

1.3.2. Villes des pays en développement

Le développement des grandes villes s'est effectué au XIXe siècle dans les pays industrialisés sous la pression de deux processus de concentration des activités : activités financières, commerciales, administratives, culturelles, rassemblant toutes les professions dites tertiaires et activités industrielles de diverses compétences suivant la commodité d'acquisition des conditions matérielles de production, représentant le secteur secondaire. Son extension et sa forme se modèlent sur le cadre physique. La situation et le site s'associent intimement pour donner au plan son originalité.

Contrairement à ces villes des pays industrialisés, durant les années cinquante, de nombreux migrants des pays en développement quittent la campagne pour s'établir autour des centres urbains. Les premiers signes d'une « informalisation » apparaissent (Le Bris, 1992).

Dans les années soixante, un nouveau regard est porté sur le phénomène de migration. Certains économistes et démographes constatent que la majorité des nouveaux urbains n'adhèrent pas au modèle du salariat moderne.

Les villes des pays en développement se caractérisent alors par prolifération des banlieues qui se définissent comme unités urbaines incomplètes. Ces banlieues sont en grande partie reliées organiquement par des liens de complémentarité avec la ville, ou forment des complexes arbitrés par la ville à l'intérieur desquels s'effectuent des échanges de produits et de services. De ce fait, le salariat moderne n'absorbe pas la population urbaine des pays en développement.

On se résigne au fait que dans ces villes des pays en développement, les formes de l'emploi ne ressemblent pas inévitablement à ceux des pays développés. Contrairement à ces derniers, les taux d'emplois salariés et formel sont faibles et le salariat comporte peu ou pas d'avantages sociaux (Cling et Al., 2012).

Les données de l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi de 2013-2014 montrent que 94% des actifs occupés travaillent dans le secteur informel dans son ensemble y incluant les secteurs agricoles et non agricoles (ISTEEBU, 2014).

1.4. Economie informelle dans différentes parties du monde

Comme le développement économique est contrasté à travers le monde, la part de l'économie informelle varie aussi d'une région à une autre. Elle est trop remarquable dans les pays en développement par rapport au pays développés.

1.4.1. Part de l'économie informelle dans les pays développés

Dans les pays développés, on cantonne l'économie informelle à des activités économiques et commerciales qui ne seraient effectuées que par peu des personnes, donc en dehors du champ des organisations. Si on leur concède une dimension, c'est au nom d'un usage extensif de la notion de réseau social et à la lumière de l'illégalité plus ou moins tolérée. Dans plusieurs pays dits développés, cette économie est ignorée malgré son importance majeure. Par exemple, personne ne peut véritablement parler de l'importance et encore moins de l'organisation du *narco-business*.

On sait seulement qu'il est international voire géré par des réseaux d'ampleur multinationale assortis d'une logistique sophistiquée tant d'un point de vue physique (jusqu'à l'usage d'avions cargos) que d'un point de vue sécuritaire (avec l'existence d'armées « privées ») ou financier (Pesqueux, 2012).

1.4.2. Part de l'économie informelle dans les PED

L'économie informelle dans les pays en voie de développement est une économie de survie et de pauvreté indispensable mêlant réseau social, famille, faible dimension de l'activité, etc., et qui, malgré la succession des rapports des institutions internationales, ne peut être institutionnalisée (Pesqueux, 2012).

Elle contribue significativement au Produit National Brut (PNB) des Pays en développement, à la création d'emploi, à la génération des revenus de la majorité des citoyens ainsi qu'à la fourniture de services vitaux aux segments pauvres de la société.

Selon des études menées en 2007 par l'Agence Française de Développement dans plusieurs pays d'Afrique, la moyenne de contribution de l'économie informelle au Revenu National Brut dans les pays africains subsahariens s'élève à 42,2% (30% en Afrique du Sud et entre 50% et 60% au Bénin, au Cameroun, au Sénégal, en Tanzanie et au Zimbabwe) (Walther, 2006).

Une étude sur l'analyse du marché du travail dans les pays africains subsahariens, réalisée sur la base de données statistiques provenant de ces pays, a indiqué que le secteur informel en Afrique subsaharienne a représenté environ trois quarts de l'emploi non-agricole, soit 72% de l'emploi dans les pays africains subsahariens si l'on exclut l'Afrique du Sud (Tableau 1). Cette étude a aussi révélé que 93% des nouveaux emplois en Afrique subsaharienne dans les années 1990 se trouvaient dans le secteur informel ce qui montre que dans certains pays le secteur formel est presqu'inexistant (Verick, 2006).

Tableau 1 : Rôle du secteur informel dans quelques PED (Afrique)

Pays	**Proportion de l'emploi dans le Secteur Informel**	**Proportion de l'emploi dans les compagnies**	**Proportion de l'emploi dans l'administration**
Afrique du Sud	31% (tous les secteurs)	69%	-
Angola	66% (secteur urbain)	24%	10%
Bénin	95%	5% (administration comprise)	
Cameroun	90,4% (tous les secteurs)	4,7%	4,9%
Ethiopie	90% (tous les secteurs)	6,2%	2,6%
Sénégal (Dakar)	77,5% (secteur urbain)	16,8%	5,7%

Source : Union Africaine, *Etude sur le secteur informel en Afrique*, Addis Abeba, 2008

Le tableau 1 montre que le secteur informel est très concentré dans les villes. Dans certaines villes comme Luanda, le secteur informel est considéré comme la « véritable force motrice de l'économie angolaise. Il a offert des débouchés aux produits locaux comme le poisson et les produits agricoles d'une grande majorité de familles pauvres pendant la période post conflit.

Une analyse des revenus et des dépenses en Angola a révélé que 72% des ménages ont au moins un membre qui travaille dans le secteur informel (dont 78% à Luanda), et qu'il y a deux fois plus de femmes que d'hommes dans ce type d'activité. L'auto-emploi représente 82% des travailleurs du secteur contre 18% pour les propriétaires/directeurs de micro et petites entreprises. La plupart des femmes travaillaient dans les secteurs de l'alimentation, des vêtements et du commerce pour répondre aux besoins élémentaires de leurs familles. Dans la plupart de ces villes, le secteur informel se féminise (Walther, 2007).

1.4.3. Poids de l'économie informelle au Burundi

Le Burundi est un pays avec une population jeune et les perspectives sur le marché du travail formel montrent qu'il y a trop peu d'opportunités d'absorption des nouveaux venus, le secteur informel est en quelque sorte, un secteur qui sert de marché tampon de travail pour la plupart des jeunes burundais. La majorité de ces jeunes débute avec des activités génératrices de revenus informelles pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles (Douma et Seberege, 2021).

Le Burundi ne dispose pas des conditions préalables qui seraient nécessaires pour transformer la production et créer des emplois. La fragilité de l'économie et les faiblesses de la gouvernance et des institutions mettent un frein à l'investissement privé et à l'activité économique productive. Par conséquent, la majeure partie de la population dépend d'emplois informels agricoles et non agricoles et risquent de continuer à travailler dans ces secteurs dans un avenir proche. Les données de l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi (ECVMB) de 2013-2014 montrent que 94% des actifs occupés travaillent dans le secteur informel dans son ensemble y incluant les secteurs agricoles et non agricoles (ISTEEBU, 2014). Cette enquête indique qu'en prenant les 522481 emplois non-agricoles identifiés dans le cadre des activités exercées à titre principal, 76% de ces emplois proviennent du secteur informel. L'administration publique vient en deuxième position (14%), le secteur privé formel et les entreprises publiques et parapubliques concernent seulement 10% des emplois offerts au Burundi ». Le secteur privé formel est négligeable (22.500 travailleurs).

La majorité des Burundais économiquement actifs (3.683.000 personnes) travaille dans le domaine de l'agriculture (environ 3.108.000 personnes soit 86,3%) tandis que les services représentent 6,4% et le commerce et l'industrie 7,3% d'offre d'emploi.

Dans le secteur de l'agriculture, environ la moitié s'affiche comme gérant de l'exploitation, tandis que l'autre moitié consiste en travailleurs non-rémunérés et il y a peu des travailleurs salariés dans l'agriculture. On constate que pour le secteur non agricole (qui comprend 13,7% du marché de travail), la majorité travaille en tant que salariés (60%), le reste en tant qu'indépendants (40%). Globalement 10 % de tous les actifs économiques au Burundi sont des salariés rémunérés (359.000 personnes) et environ 6% sont des indépendants.

1.5. Revue de la littérature

Ce point parle de différentes approches théoriques selon lesquelles, l'économie informelle prend source, les causes de l'informalité dans les villes en développement ainsi que la part de l'économie informelle dans quelques pays en développement ainsi qu'au Burundi. Le point présente aussi les caractéristiques propres de l'économie informelle selon les différents auteurs.

Dans la littérature économique, trois approches dominantes sont invoquées pour comprendre les origines et les causes de l'informalité. Cela nous permet de situer l'économie informelle dans la zone Kamenge parmi ces trois approches.

1.5.1. Approche dualiste

Cette approche s'inscrit dans le prolongement des travaux de Lewis A. (1954) ainsi que de certains membres de l'OIT dans les années 1970. Basée sur un modèle de marché du travail dual, où le secteur informel est considéré comme une composante résiduelle de ce marché n'entretenant pas de lien avec l'économie formelle, le secteur informel comprenait des activités périphériques non liées au secteur formel (Cling et Al., 2012)

La persistance des formes humaines de production était considérée comme résultant des déséquilibres là où la main-d'œuvre disponible devance le développement économique et lorsque les compétences traditionnelles ne correspondent pas aux nouvelles opportunités économiques. Donc, c'est une économie de subsistance qui n'existe que parce que l'économie formelle est incapable d'offrir des emplois en nombre suffisant (Lachaud, 1996)

Selon Marchand, l'économie informelle regroupe les stratégies urbaines de survie nées du contact de deux modes différents d'organisation économique et sociale, l'occident et la société traditionnelle (Marchand, 2005).

1.5.2. Approche « structuraliste »

Contrairement à la précédente, l'approche structuraliste estime que le secteur informel était une caractéristique du développement capitaliste. De ce point de vue, le secteur informel apparaît comme subordonné ou, voire exploité par le, secteur formel afin de faire baisser les coûts et d'accroître la compétitivité des grandes entreprises (Noiseux, 2000).

Cette approche souligne les interdépendances entre les secteurs informel et formel ; selon cette approche d'inspiration marxisante, le secteur informel s'intègre dans le système capitaliste selon une relation de subordination. En fournissant du travail et des produits à bon marché aux entreprises formelles, le secteur informel accroît la flexibilité et la compétitivité de l'économie (Cling et Al., 2012).

1.5.3. Approche « légaliste »

Pour Marchand, cette approche considère que le secteur informel est constitué de micro-entrepreneurs qui préfèrent opérer de manière informelle pour échapper à des régulations publiques jugées asphyxiantes (Marchand, 2005). Dans ce sens, Il s'agit d'une approche libérale qui tranche avec les deux précédentes, dans la mesure où le choix de l'informalité est volontaire et lié aux coûts excessifs de légalisation associés au statut formel et à l'enregistrement.

Popularisée entre autres par De Soto (1994), le secteur informel était constitué de micro entrepreneurs qui essayaient d'échapper aux coûts et aux responsabilités d'un enregistrement formel. Les règlements complexes et coûteux étouffent l'entreprise privée et la pousse dans la clandestinité. De Soto et d'autres ont pris fait et cause pour les droits de propriété en tant que moyen de convertir le capital détenu informellement en fonds propres (Cling et Al., 2012).

Elle est très liée au néolibéralisme et aux économies néoclassiques. De ce point de vue, l'informalité est vue comme un moyen pour les entrepreneurs d'échapper aux taxes et à la réglementation du marché du travail. L'informalité est donc perçue comme un choix.

Conclusion du Chapitre

Ce premier chapitre a permis de situer le cadre théorique et conceptuel de l'économie informelle, en retraçant son évolution depuis les notions de « secteur traditionnel » et de « secteur informel » jusqu'à l'économie informelle dans sa dimension contemporaine. Les différentes définitions proposées montrent que l'économie informelle se caractérise par son hétérogénéité, son absence de réglementation formelle et son rôle crucial dans la création de revenus pour une large frange de la population, notamment dans les pays en développement.

Les facteurs favorisant son expansion, tels que l'accroissement démographique, le chômage, la faiblesse des moyens financiers et l'incapacité du secteur formel à absorber la main-d'œuvre excédentaire, soulignent son importance comme stratégie de survie pour les populations urbaines marginalisées.

D'une façon théorique, nous constatons qu'il y a trois approches de l'économie informelle : approche dualiste qui considère l'économie informelle comme un secteur résiduel non intégré à l'économie moderne ; l'approche structuraliste qui voit ce secteur comme un maillon subordonné mais indispensable au capitalisme formel et enfin, il y a l'approche légaliste qui considère le secteur informel comme un choix rationnel des acteurs économiques face à une réglementation étatique contraignante. Enfin, les données comparatives ont révélé l'ampleur de l'économie informelle dans les pays en développement, où elle représente une part significative de l'emploi et du PIB, contrairement aux pays développés où elle reste marginale. Au Burundi, en particulier, le secteur informel domine le marché du travail, avec une prédominance des activités agricoles et non agricoles précaires, reflétant les défis structurels d'un pays confronté à une croissance démographique rapide et à une faible industrialisation. Ce cadre théorique et conceptuel va nous aider dans les chapitres suivants pour analyser les réalités spécifiques de l'économie informelle dans la zone de Kamenge, en examinant ses dynamiques socio-économiques et son impact sur les conditions de vie des populations urbaines.

CHAPITRE 2. PRESENTATION GENERALE DE LA ZONE D'ETUDE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

Ce chapitre, présente le site et situation de la zone Kamenge, les données démographiques du Burundi en général et plus particulièrement celles de la zone Kamenge, son rythme de croissance, ainsi que d'autres données socio-économiques. Ce chapitre donne aussi les techniques de collecte des données et explique la méthodologie utilisée pour aboutir aux résultats escomptés. Il indique l'ensemble des techniques, des méthodes et d'outils de collecte des données et des outils de présentation et discussion des résultats.

2.1. Localisation de la zone Kamenge

La zone d'étude (Kamenge) est située au nord de la ville de Bujumbura dans la commune urbaine de Ntahangwa. Au Nord de cette zone se trouve la zone Kinama, au sud et à l'est c'est la zone Gihosha, à l'ouest c'est la zone Ngagara (Figure 1et 2).

Cette zone Kamenge se trouve dans le grand ensemble de la plaine de l'Imbo où est logée la grande superficie de la ville de Bujumbura.

2.2. Aspects humains

Bujumbura, comme toutes les capitales africaines voit sa population croître sans cesse. Fondée en 1897 par l'administration allemande, Bujumbura, actuellement capitale économique du Burundi. Elle est devenue progressivement la principale destination et lieu d'accueil des migrants internes, d'abords pendant la période coloniale par recrutement des travailleurs puis après la colonisation, à la recherche du travail ce qui a déclenché une forte croissance urbaine et l'extension de sa périphérie. L'accroissement de la main d'œuvre dans la ville de Bujumbura semble avoir été plus manifesté dès le début des années trente. Voici son évolution :

Tableau 2: L'accroissement de la main d'œuvre dans la ville de Bujumbura

Année	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Nombre de travailleurs	8978	2947	3679	5899	7510	10134	11617	11866

Source : Audace Bashirahishize (1990)

Comme le montre le tableau 3 ci-dessous, la population de la ville de Bujumbura est passée de 226.628 en 1990 pour atteindre 479.155 en 2008. Actuellement, la population de Bujumbura s'élève à 824.315 d'habitants et 412.708 habitants pour la commune Ntahangwa selon les projections de l'ISTEEBU de 2010-2050 (ISTEEBU, 2020).

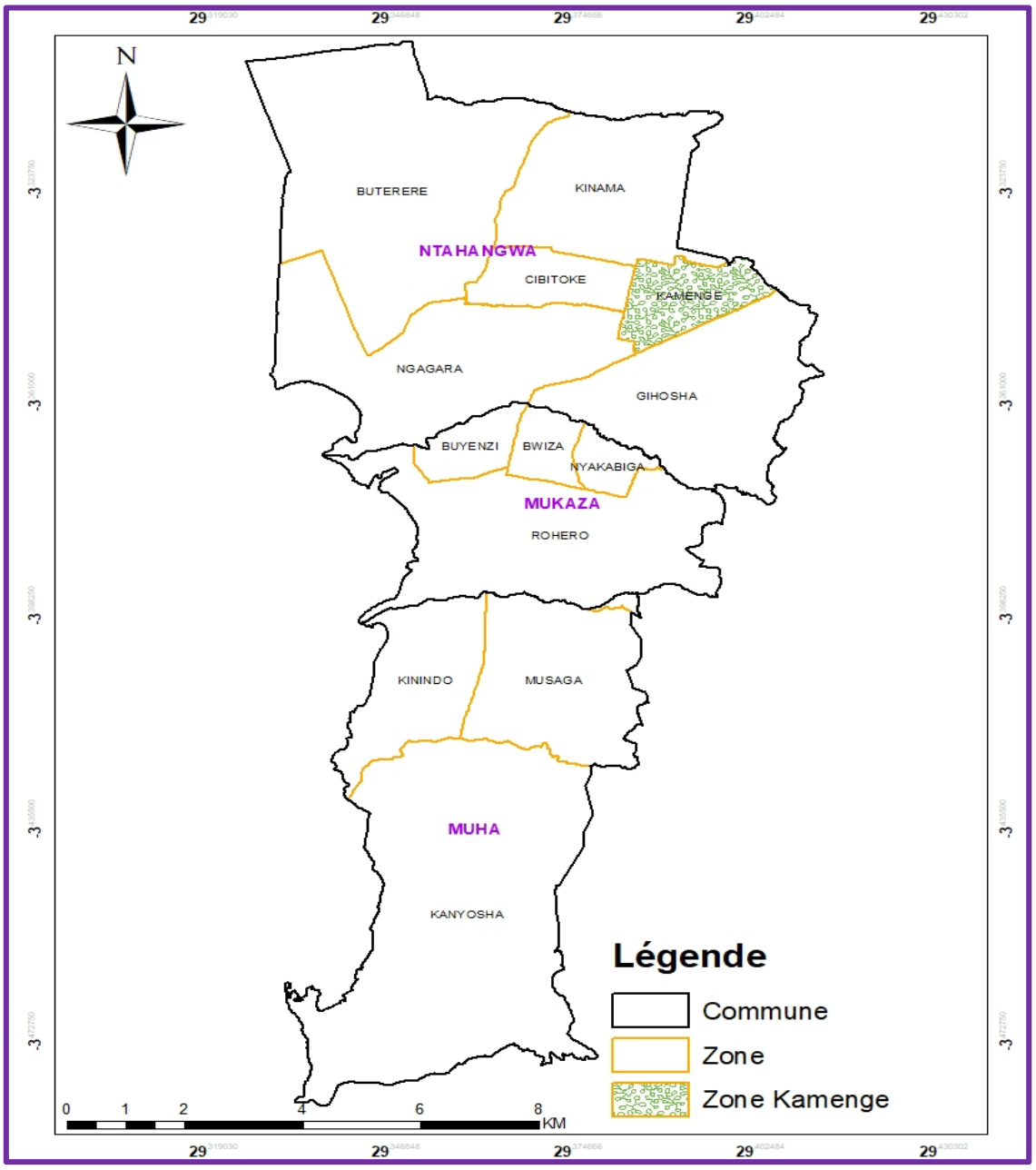
Tableau 3 : Effectif et accroissement entre 1990 et 2008

Commune	**Population 1990**	**Population 2008**	**Accroissement annuel**
Buterere	**-**	**23308**	**-**
Buyenzi	27981	40628	2,1
Bwiza	26612	37348	1,9
Cibitoke	25399	52060	4,1
Gihosha	-	35771	-
Kamenge	39537	50188	1,4
Kanyosha	-	57353	-
Kinama	23560	48825	4,1
Kinindo	-	20395	-
Musaga	30746	40969	**1,6**
Ngagara	15135	31661	4,2
Nyakabiga	15738	18800	1,0
Rohero	22100	15865	-1,8
Total	**226628**	**479155**	**4,2**

Source: RGPH de 1990 et 2008.

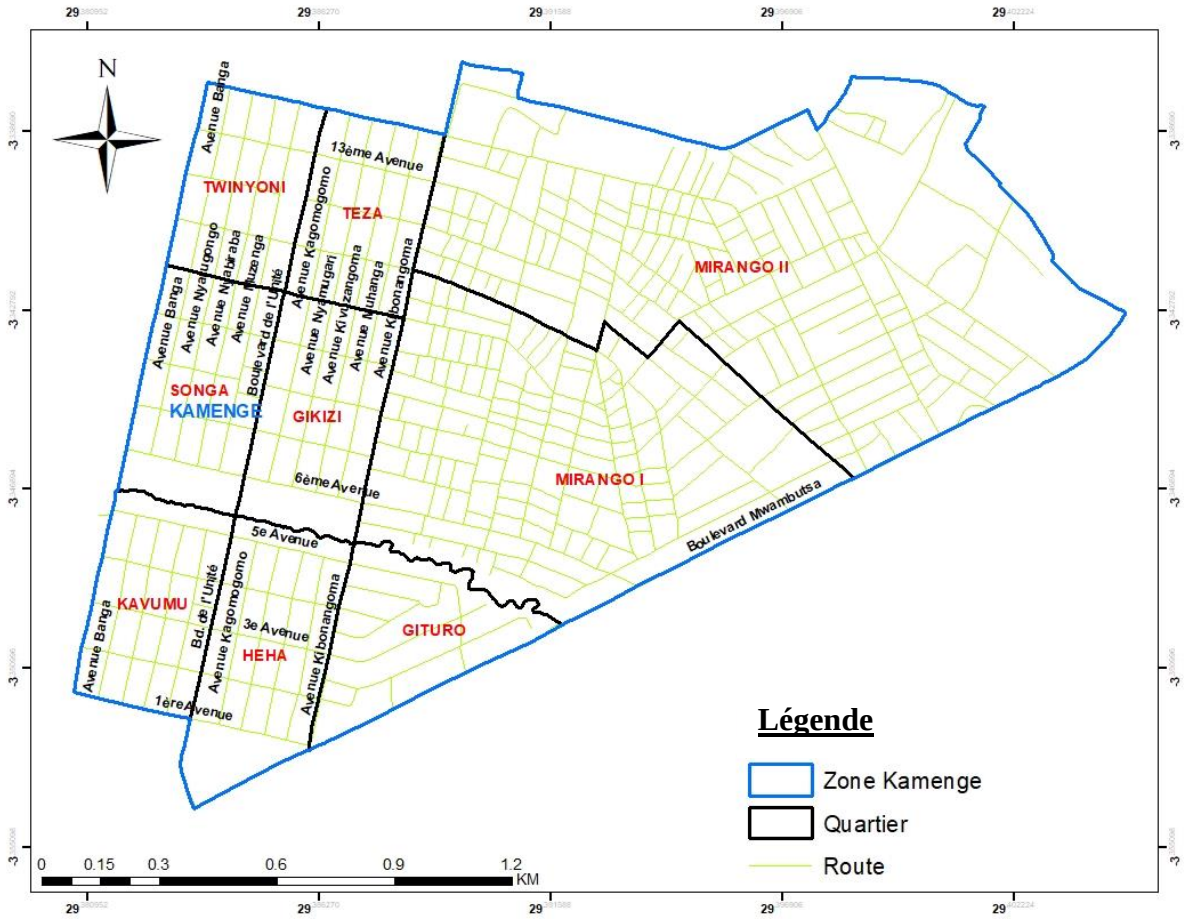
Ce qu'il faut noter est qu'en réalité la population de Kamenge et Gihosha ensemble a connu un accroissement annuel de plus de 6. En 1990 les deux zones formaient ensemble la zone Kamenge raison pour laquelle dans le tableau précèdent, le recensement de 1990 n'a enregistré aucun chiffre.

Figure 1 : Découpage administratif de la Mairie de Bujumbura



Source : Auteur, sur fond de carte de limites administratives de la Mairie de Bujumbura

Figure 2 : Découpage administratif de la zone Kamenge



Source : Auteur, sur fond de carte de limites administratives de la zone Kamenge

2.2.1. Croissance démographique interne dans la zone Kamenge

L'amélioration considérable de la situation sanitaire et médicale dans la ville de Bujumbura a entraîné une forte croissance démographique avec des taux de mortalité très bas et surtout un recul général de la mortalité infantile. Malgré cette baisse de la mortalité, la natalité demeure cependant forte.

Ainsi, nous avons constaté une croissance démographique rapide qui a entraîné d'autres problèmes sociaux comme le chômage dans les quartiers pauvres de la ville de Bujumbura et principalement dans les quartiers de la zone Kamenge.

2.2.2. Solde migratoire

Dans sa publication intitulée *« Etude de croissance urbaine de la ville de Bujumbura* », Grot E. écrivait que « *pour prévoir le développement de la ville, il ne faut pas seulement considérer la population qui se trouve actuellement dans les limites administratives mais aussi celle située en dehors des limites qui dans un proche avenir, ou bien va être incorporée dans la ville, ou bien va s'y installer dès que les conditions seront favorables. »* (Grot, 1980).

Pour comprendre l'ampleur des migrations dans la ville de Bujumbura, il faut savoir qu'en 2008, sur un total de 479155 habitants, Bujumbura comptait 214613 des migrants habitants, soient 44,78 % de la population totale de la ville de Bujumbura (BCR, 2008). Ainsi, cette population se dirige dans les différentes zones qui composent la ville de Bujumbura dont la zone Kamenge. Les migrations dans la zone Kamenge sont dues à l'exode rural et à des migrations intra urbaines. L'exode rural est lié à la disparité du niveau de vie sur l'espace national mais aussi à la polarisation entre les villes et les campagnes et *« c'est essentiellement l'écart important des revenus et de potentialités en matière d'emplois entre les villes et la campagne qui engendre un flux migratoire vers les ville*s. » (Gapyisi, 1989).

L'exode rural est l'origine de l'augmentation de la population de la ville de Bujumbura et continue à fournir une proportion importante des citadins la zone Kamenge. Les migrations intra-urbaines concernent surtout les gens qui viennent d'autres quartiers de la ville de Bujumbura.

2.3. Aspects socio-économiques de Kamenge

2.3.1. Habitat

L'habitat humain est le mode d'occupation de l'espace par l'homme à des fins de logement. En urbanisme, il se décline en habitat individuel, collectif ou intermédiaire, mais aussi en habitat dense (groupé) ou pavillonnaire (isolé sur sa parcelle). Alors que le logement est un produit (maison, appartement...), l'habitat offre différents niveaux de services, qui lui sont liés : jardin, commerces de proximité, transports en commun...

Ainsi, l'habitat dépend de l'énergie pour les déplacements, pour le chauffage, pour l'éclairage et pour l'alimentation ; ainsi que pour l'alimentation des appareils électriques. L'organisation du lieu de vie passe aussi par l'accès à l'eau potable, la gestion des déchets, l'aménagement du terrain (plantations, gestion des eaux pluviales, etc.). Dans cette étude, l'habitat se réfère à un milieu de résidence de la population.

Pendant la période coloniale, la zone Kamenge fut simplement lotie avec un plan en damier, semblable à celui du Belge (actuel Bwiza) et de Buyenzi, mais la construction étant assurée par les habitants eux-mêmes. Cette zone est actuellement l'une des composantes de la commune urbaine de Ntahangwa de la Mairie de Bujumbura.

A Kamenge, l'habitat humain est mélangé entre des constructions en matériaux durs et d'autres en matériaux semi durs. D'une façon précise, la zone peut se diviser spatialement en deux entités suivant leurs constructions : habitat formel et habitat informel. La notion de l'informalité de l'habitat peut être prise différemment suivant les auteurs. Mais d'une façon générale, dans la zone Kamenge, l'habitat est essentiellement informel et précaire.

2.3.2. Activités socio-économiques

2.3.2.1. Secteur primaire

Le secteur primaire pour la population de Kamenge est presque absent sauf quelques citadins en quantité négligeable qui pratiquent la culture des légumes dans leurs parcelles non-bâties et dans le terrain domanial de Socarti.

2.3.2.2. Secteur secondaire

Le secteur secondaire à Kamenge est constitué essentiellement par l'artisanat informel. Dans l'artisanat, il y a des activités de bijouterie, sculpture, tissage, couture, broderie, cordonnerie, peinture, etc. Il n'y a pas d'activité industrielle.

2.3.2.3. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire en zone Kamenge est essentiellement informel. En dehors de quelques activités qui sont enregistrées par l'OBR, les autres activités du secteur tertiaire informel sont constituées du petit commerce. Ce petit commerce peut être fixé ou ambulant.

Il y a aussi les services personnels (réparation, prêteurs sur gage, soin des vêtements, domesticité qui est la première forme d'emploi féminin non agricole dans le monde...) ; les services collectifs (transport, tontines, microcrédit, mutuelles de santé, coopératives, etc.). Certaines activités résultent de la modernisation des villes (exemple des services de réparation), alors que d'autres sont proches de formes anciennes (services personnels, petit commerce) ; certaines s'expliquent par l'existence de classes sociales à haut revenu (services domestiques, d'entretien, d'artisanat d'art) et d'autres par la misère sociale (petits intermédiaires, créateurs de divisibilité pour des catégories à faible pouvoir d'achat, récupérateurs de produits usagés, etc.).

2.4. Approche méthodologique de l'étude

Cette section donne les techniques de collecte des données et explique la méthodologie empruntée pour aboutir aux résultats. Il représente l'ensemble des techniques, des méthodes et d'outils de collecte des données, analyse et de traitement des données.

2.4.1. Techniques de collecte des données

Pour faire notre recherche, nous avons recouru à la méthode qualitative. Selon Beaud et Weber (2008), les méthodes qualitatives proposent deux possibilités de recueil des données : les entretiens et les observations. L'observation directe est utile dans l'exploration et la découverte d'une nouvelle trace de recherche tandis que l'entretien est une des méthodes qualitatives les plus utilisées dans les recherches qualitatives et permet de récolter et d'analyser plusieurs éléments : l'avis, l'attitude, les sentiments, les représentations de la personne interrogée. Selon Romealer (2005), *« Un entretien de recherche n'a rien de commun avec une discussion dans laquelle on se laisse porter par l'inspiration du moment »*.

Toutefois, au cours de notre travail, nous avons recouru à l'entretien semi-directif qui est un entretien qui se base sur des interrogations assez généralement formulées et ouvertes. Dans ce cas, il est possible de poser de nouvelles questions si la personne interviewée soulève un aspect encore inconnu. Pour réaliser notre entretien, nous avons d'abord préparé nos questions puis classé dans un ordre logique et par thème et ensuite, nous avons soumis le guide d'entretien, en annexe, à nos interviewés. Au cours de l'interview, nous avons pu poser de nouvelles questions de renforcement qui n'étaient pas au début sur le guide d'entretien.

Nous avons essayé d'encourager l'informateur à parler et donner davantage d'information sur la thématique de la recherche et nous devrions recentrer les questions afin de ne pas perdre de vue l'objectif qu'on s'était fixé.

2.4.2. Processus de collecte des données

Avant d'effectuer des descentes sur terrain, nous avons fait la revue de la littérature auprès de certains centres de documentation et d'information à notre disposition telle que la Bibliothèque Centrale de l'Université du Burundi, celle de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) ainsi que celle de l'INSBU. En plus, nous avons aussi consulté les sites internet pour compléter notre documentation.

Ainsi, des ouvrages généraux, les articles, les mémoires, les rapports, les thèses, les publications ont été lues. Sur ce, cette première étape qui nous a permis de nous imprégner des réalités sur l'état des lieux de la croissance démographique et de la prolifération de l'économie informelle dans les villes des pays en développement après avoir revisité la littérature existante sur cette dernière.

2.4.3. Collecte des données sur terrain

La méthode de collecte des données par contact direct oral est une méthode visant à recueillir des données au cours d'une conversation privée. La recherche qualitative ne cherche pas à quantifier ou à mesurer, elle consiste le plus souvent à recueillir des données verbales permettant une démarche interprétative (Isabelle et Al., 2008). Pour bien mener la phase empirique de notre étude, nous avons eu recours à l'approche par enquête qui nous a amené à construire un guide d'entretien afin de collecter les données sur terrain. Avant de rencontrer les individus à enquêter en tenant compte de leurs catégories socioprofessionnelles, nous avons d'abord rencontré les autorités administratives (le chef de zone) tout en lui présentant notre attestation de recherche pour lui demander l'autorisation de mener une enquête dans notre zone d'étude.

Nous avons rencontré les enquêtés sur leurs lieux de travail dans les différents quartiers de la zone Kamenge. La population cible est composée de 50 femmes et hommes exerçant n'importe quelle activité informelle classée dans les catégories socio-professionnelles suivantes : transport, commerce, artisanat et autres services.

Pour chaque catégorie, si les réponses restent les mêmes, on arrête à interroger. « *Le recueil de données s'arrête lorsque la lecture du matériel n'apporte plus de nouveaux éléments. C'est la saturation* » (Isabelle et Al., 2008).

Le guide d'entretien semi-directif comprenant les questions ouvertes où l'interviewé doit s'exprimer librement de manière à faire apparaître le lien entre toutes questions et/ou les transformer pour nous aider à maîtriser profondément le sujet.

Les données ont été organisées pour, au bout du compte, pouvoir les traiter et les analyser qualitativement. Deux critères clés ont été mis de l'avant pour nous orienter dans les recherches qualitatives par cas multiples : le critère de diversification et celui de saturation comme définit par Isabelle et ses collègues en 2008.

2.4.4. Traitement et analyse des données

L'analyse et le traitement des données recueillies sur terrain ont été effectués à l'aide des outils informatiques comme Microsoft Excel 2013 pour le triage et interprétation des données recueillies et QGIS pour la localisation des grandes concentrations des activités informelles dans la zone Kamenge. Pour respecter la confidentialité des personnes interrogées, nous avons utilisé des pseudonymes tout au long de discussion des résultats.

Conclusion du chapitre

Ce chapitre a présenté une analyse approfondie de la zone d'étude qui est la zone Kamenge, en mettant en lumière ses caractéristiques géographiques, démographiques et socio-économiques. Située au nord de Bujumbura, Kamenge fait partie de la commune urbaine de Ntahangwa et se distingue par une croissance démographique soutenue, alimentée à la fois par un solde migratoire positif et un taux de natalité élevé. Cette dynamique populationnelle a engendré des défis majeurs, notamment en matière d'habitat, où coexistent des constructions formelles et informelles, ainsi qu'un développement économique marqué par la prédominance du secteur informel.

Sur le plan méthodologique, cette étude a privilégié une approche qualitative, combinant des entretiens semi-directifs avec des acteurs clés et une revue documentaire approfondie. Les données recueillies ont été traitées et analysées à l'aide d'outils informatiques (Microsoft Excel et QGIS).

CHAPITRE 3 : PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS

Dans ce chapitre, les données recueillies sur la zone d'étude ont été dans un premier temps, exposées de façon à rendre compte des thèmes abordés dans l'analyse. Dans un deuxième temps, nous avons analysé plus en profondeur les résultats pour les insérer dans le contexte théorique proposé par la littérature sur l'économie informelle et vérifier si nos objectifs de recherche ont été atteints.

3.1. Présentation des résultats

Dans les prochains paragraphes, les données recueillies sur terrain ont été présentées de façon à nous permettre de tirer des conclusions. Les données sociodémographiques des interviewés ont été présentées ainsi que quelques extraits d'entretiens ont été reproduits intégralement dans le texte.

3.1.1. Caractéristiques sociodémographiques des actifs œuvrant dans l'économie informelle

Dans ce point, nous avons analysé surtout le profil au niveau de l'âge, du sexe, du niveau d'instruction, de l'origine géographique et du quartier de résidence.

3.1.1.1. Répartition par âge et par sexe des actifs du secteur informel

L'enquête de terrain nous a aussi fourni des informations qualitatives de la réalité sociale de l'économie informelle. En observant les actifs de l'économie informelle, on s'aperçoit vite que les femmes sont surreprésentées dans l'économie informelle. Les femmes sont sans doute au cœur de ces stratégies de survie familiale dans la zone urbaine de Kamenge.

Tableau 4. Caractéristiques sociodémographiques des personnes interviewées

Caractéristiques sociodémographiques	Effectif	(%)
Niveau d'instruction		
Non scolarisé	4	8
Primaire et fondamental	36	72
Supérieur	10	20
Sexe		
Masculin	15	30
Féminin	35	70
Age		
Moins de 20 ans	5	10
20-30 ans	30	60
30 ans et plus	15	30
Statut matrimonial		
Célibataire	10	20
Marié (e)	30	60
Veuf	7	14
Divorcé (e)	3	6
Quartier de résidence		
Kamenge	38	76
En dehors de Kamenge	12	24
Origine géographique		
Mairie de Bujumbura	8	16
En dehors de la ville de Bujumbura	42	84

Source : Construit par l'auteur à partir des données du terrain

Avec un faible niveau de scolarisation (primaire et fondamental), les femmes sont plus nombreuses (70% des interviewés) que les hommes dans le secteur informel. Très jeunes, elles sont entrées dans l'économie informelle du fait du faible niveau de formation qui ne leur permet pas de pratiquer des métiers qui demandent une certaine qualification. Il est vrai que le niveau de scolarisation constitue un atout chez les actifs du secteur informel, mais l'expérience commerciale acquise sur le terrain reste privilégiée. Les activités informelles de ces femmes leur permettent de diversifier les sources de revenus pour assurer la survie de leurs familles. Ces femmes sont surtout présentées dans les activités informelles de commerce de produits agricoles (Photo 1).

Photo 1 : Vendeuse de fruits et légumes 6ème Avenue Kamenge



Source : Cliché auteur, prise le 25 Mars 2024

Selon nos observations, les hommes sont en revanche, largement majoritaires dans d'autres métiers tels que : la réparation/bricolage, le transport (taxis vélos, taxis motos) et le secteur de l'artisanat. Cette spécialisation selon le sexe se traduit directement dans les rémunérations. Les employés du secteur informel dans la zone urbaine de Kamenge sont très jeunes par rapport à ceux de l'économie formelle. La majorité des personnes interviewées, c'est-à-dire 80% ont moins de 35 ans.

3.1.1.2. Statut matrimonial des enquêtés

La grande partie des personnes interviewées (60%) sont en union. Cela est dû au fait que les personnes mariées ont d'autres personnes à prendre en charge comme les enfants. De plus, le statut matrimonial joue un rôle important dans le choix du secteur d'activité.

Une femme ayant des enfants par exemple est très déterminée à avoir de l'emploi pour nourrir sa famille que quand elle serait célibataire.

En plus, la répartition des actifs par état matrimonial révèle également la présence des femmes divorcés et veuves dans la sphère des activités informelles. Souvent sans aucune formation et donc, mal préparées pour affronter les difficultés de la vie en ville, ces femmes sont, malgré tout, responsables d'une famille dont elles ont l'obligation de prendre en charge.

3.1.1.3. Niveau d'instruction des actifs du secteur informel

L'analyse du niveau d'instruction de cette couche sociale travaillant dans le secteur informel s'avère très intéressante dans la mesure où ce facteur peut conditionner le maintien de toute catégorie de la population en dehors des circuits officiels de travail et de production. Les résultats de nos entretiens font ressortir l'existence d'un niveau d'instruction très bas dans les acteurs de l'économie informelle.

En effet, plus de 70% des personnes interviewées prestataires de service ont un niveau d'instruction primaire ou fondamentale. C'est pour cette raison que les individus qui ont un niveau d'instruction très bas sont plus susceptibles de travailler dans le secteur informel par rapport à ceux qui ont un niveau d'instruction plus élevé.

Selon nos interviewés, le choix de l'emploi dans le secteur informel est donc considéré comme volontaire pour ceux qui ont un faible niveau d'instruction et involontaire pour ceux qui ont un niveau d'instruction élevé comme la témoigne monsieur P. vendeur des unités et agent Lumicash & Ecocash :

> « *J'ai terminé le baccalauréat en 2019, j'ai tenté les chances en déposant ma candidature dans plusieurs institutions publiques et privées sans succès, depuis lors je me suis lancé dans cette activité pour la survie* ».

3.1.1.4. Origine géographique des interviewés

Comme l'illustre le tableau 3, quatre-vingt-quatre pourcent (84%) des enquêtés sont nés dans les provinces de l'intérieur du Burundi contre 16% seulement qui sont nés dans la municipalité de Bujumbura. La plupart des travailleurs de l'économie informelle dans la zone Kamenge sont issus des zones rurales et surtout dans les régions les plus densément peuplées.

En effet, la majorité des interviewés sont originaires des provinces du centre-nord du Burundi fortement soumises à une forte pression démographique depuis plusieurs décennies comme Gitega, Muramvya, Kayanza, Ngozi, etc. Ce secteur tampon absorbe donc le trop-plein de main-d'œuvre agricole rurale. Il correspond à de multiples « petits » métiers que nous avons déjà cités.

3.1.1.5. Quartier de résidence

Selon les donnes du tableau 3, le quartier de résidence dans notre analyse a fait référence aux quartiers de la ville de Bujumbura dans lequel l'acteur de l'économie informelle opérant dans la zone Kamenge habite. Les acteurs de l'économie informelle vivent dans les quartiers populaires ou non aménagés de la ville de Bujumbura (avec 76% des interviewés vivant a Kamenge). Les raisons de la préférence de ces quartiers qui sont moins chers surtout en ce qui concerne le coût du logement.

3.1.2. Typologie des activités informelles en zone Kamenge

Les activités informelles en zone Kamenge comme partout ailleurs dans la ville de Bujumbura sont caractérisées par la prédominance du petit commerce. Ces activités qui relèvent de l'économie souterraine ont été classées en deux catégories à savoir : Il s'agit du commerce et de l'artisanat (94%) et d'autres services (6%). Ces différents chiffres attestent la prédominance des activités de commerce parmi les activités informelles comme l'illustre le tableau 4.

Tableau 5 : Typologie des activités informelles

Typologie des activités informelles	Sous-secteur d'activité	Effectif des points de vente/acteurs	Proportion
Commerce et autres services	Accessoires et articles divers	5	94 %
	Denrées alimentaires et restauration	12	
	Produits cosmétiques et esthétiques	2	
	Friperie	5	
	Boutiques de proximité et transactions financières	9	
	Pièces mécaniques	5	
	Services de réparation	3	
	Coutures	2	
	Service de transport	4	
Artisanat	Atelier de fabrication	2	6%
	Atelier de transformation (beignets)	1	
Total général		50	**100%**

Source : Nos enquêtes

3.1.3. Les causes de la prédominance de l'économie informelle

3.1.3.1. Exode Rural

La plupart (84%) des personnes interviewées provenant de l'intérieur du pays nous ont affirmé que des facteurs socio-économiques sont à l'origine de leur émigration vers la ville de Bujumbura. Les problèmes d'emploi dans la campagne sont à l'origine de leur émigration.

En effet, dans un pays où un peu moins de 90% de la population ont comme principale activité l'agriculture, et suite au partage successorale de la terre de père en fils depuis des temps immémoriaux, les terres arables se sont morcelées et parfois jusqu'à leur atomisation.

Nous sommes alors en présence de ce qu'on appelle des « paysans sans terre » vivant dans la précarité la plus absolue. L'une des solutions pour faire face à cette paupérisation généralisée des campagnes, c'est de partir « ailleurs » dans l'espoir de trouver une vie meilleure.

La ville de Bujumbura, capitale économique et la plus grande métropole du pays, est considéré comme le plus grand pôle d'attraction des migrants travailleurs provenant de l'arrière-pays. En principe, il a été prouvé à travers le monde entier, que les zones urbaines génèrent plus de revenus, offrent plus d'opportunités et de perspectives par rapport aux campagnes, d'où l'afflux massif vers les villes.

Voici le témoignage d'un vendeur ambulant de vêtements de seconde main :

> « *La raison qui m'a poussée à quitter la campagne est bien évidement économique. Ici, en ville on peut gagner facilement la vie alors qu'à la campagne, les terres cultivables sont devenues rares et infertiles, je n'avais donc pas beaucoup de choix et j'ai décidé de venir à Bujumbura dans l'espoir de gagner ma vie* »

Les causes directes de la migration comme le chômage, sont le produit de défis économiques sous-jacents. La pauvreté a d'abord été considérée comme l'un des principaux facteurs de la migration.

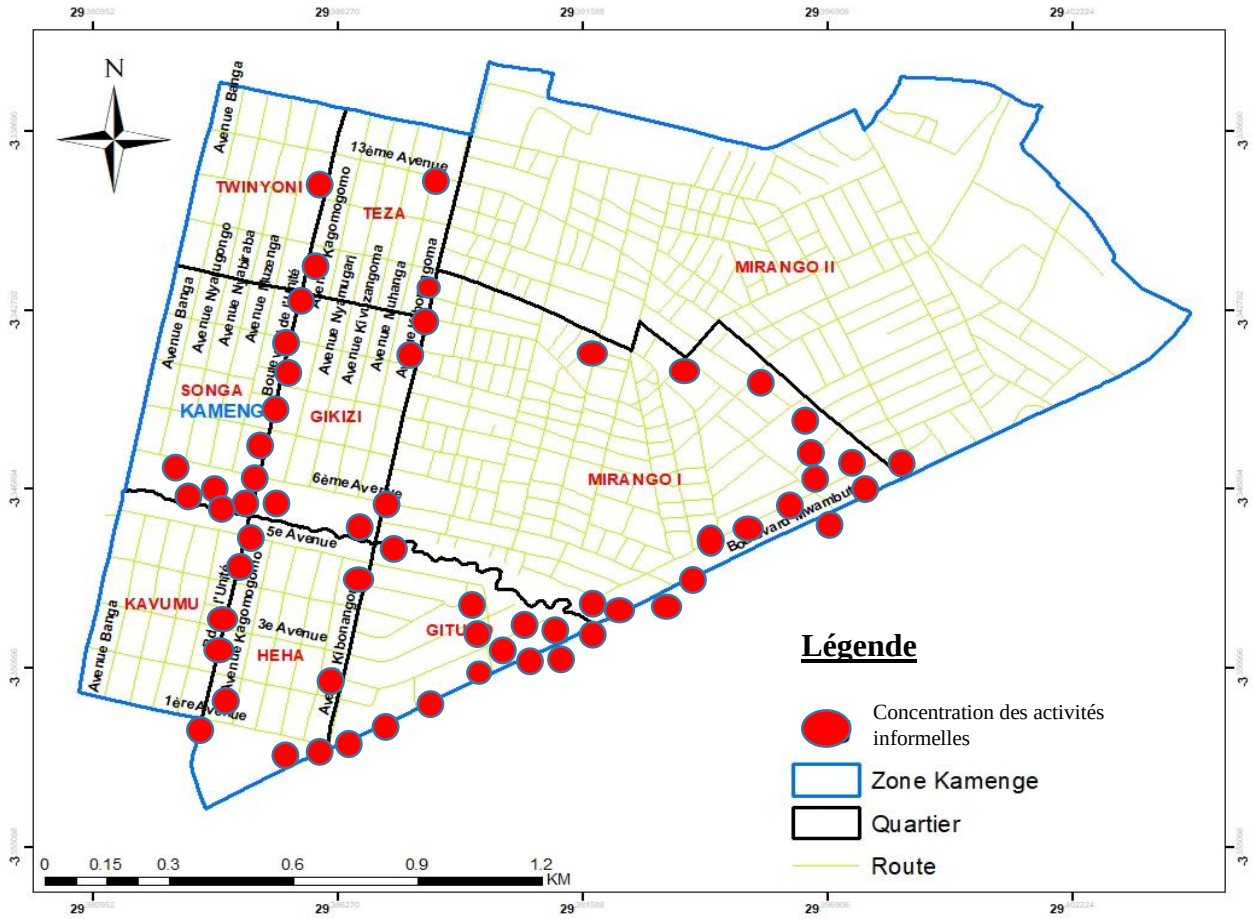
Cet exode rural vers la ville de Bujumbura a provoqué une croissance urbaine rapide et imprévue qui s'est traduite par la promiscuité ainsi que la précarité des logements, la pression sur la demande en eau et assainissement, sur les services de transport et de soins de santé, etc.

3.1.3.2. Chômage et sous-emploi

Les conséquences d'une démographie toujours ascendante au Burundi comme la diminution des espaces cultivables, les conflits fonciers, le manque d'emploi rémunérateur dans les campagnes, le chômage, l'appauvrissement de la population, sont les causes majeures qui poussent une partie de la population active à quitter les campagnes pour gonfler les effectifs des populations urbaines, déjà marquées par un taux de croissance élevé, à la recherche d'une vie meilleure.

Les activités informelles occupent une place prépondérante dans la ville de Bujumbura et particulièrement dans la zone Kamenge. Cette importance se traduit dans leur répartition sur l'espace urbain. Cette répartition suit l'étalement de l'espace et obéit à une logique d'occupation des grands axes de communication de la ville et particulièrement les voies bitumées. Elles se concentrent majoritairement dans les quartiers populaires.

Figure 3 : Localisation des principales artères des activités informelles



Source : Auteur, sur fond de carte de limites administratives de la zone Kamenge

La majorité des activités informelles dans la zone de Kamenge est concentrée au long des grands axes de circulation, notamment, sur le boulevard Mwambusa, l'axe principal reliant la mairie de Bujumbura avec les provinces du nord et du centre du pays ainsi que le boulevard de l'unité, un axe principal traversant la zone Kamenge vers le Quartier Carama de la zone Kinama avec une forte concentration des activités informelles surtout autour du marché de Kamenge (Figure 3).

La 6ème avenue et la 14ème avenue reliant directement le boulevard Mwambusa et le boulevard de l'Unité sont aussi considérées comme des grands axes abritant beaucoup d'activités relevant de l'économie dissimulée.

Selon le Chef de zone Kamenge, cet accroissement est fonction de la dynamique démographique de la zone. Il affirme ainsi :

> « *La dynamique urbaine n'a pas été accompagnée de politiques d'industrialisation, conséquences susceptibles de donner des emplois modernes aux citadins et l'on assiste à la prolifération de l'économie informelle* ».

Plus la population augmente, plus la main-d'œuvre augmente, plus la pression sur l'économie informelle augmente. Les données de l'enquête nous ont montré que le choix de l'économie informelle est déterminé par les difficultés socio-économiques des ménages à subvenir à leurs besoins quotidiens.

Ainsi, la dynamique importante de la population urbaine et des actifs dans un contexte de crise de l'emploi formel explique à plus de 95% la prolifération des activités informelles à Kamenge.

Les principales raisons qui expliquent le recours à ces activités sont le chômage, le sous-emploi, la pauvreté et de la précarisation de l'emploi formel suite à la croissance démographique qui n'est pas au même rythme que la création des emplois formels.

Photo 2 : Vendeur de chaussures dans la rue à Kamenge



Source : Cliché auteur, prise le 27 Mars 2024

La photo 2 nous montre l'exemple du commerce de chaussures. Comme partie intégrante du commerce informelle, celui-ci se développe surtout dans les différentes rues de Kamenge et surtout autour du marché de Kamenge et au long des grands axes de circulation. Les chaussures vendues ici sont de seconde main, elles sont moins chères par rapport à celles vendues au marché de Kamenge. Ces vendeurs ne payent ni impôts ni taxe, ils n'ont même pas des NIF. Parfois ils reçoivent beaucoup de clients par rapport aux acteurs de l'économie formelle. Les clients savent déjà où sont localisés ces vendeurs et surtout dans les heures de l'après-midi.

3.2. Effets de l'économie informelle

Selon les informations recueillies des interviewés, l'économie informelle présente de multiples avantages socio-économiques aux citadins de la zone Kamenge mais aussi des inconvénients ne manquent.

3.2.1. Avantages de l'économie informelle

Parmi les avantages de l'économie informelle, selon nos interviewés, se présente la facilité et flexibilité de création d'emploi aux acteurs. Cette facilité d'insertion dans l'économie informelle permet la survie des familles pauvres de la zone Kamenge sans emploi formelle. Voici le témoignage d'une femme vendeuse des fruits au 14^{e} avenue, Quartier Mirango II de la zone Kamenge :

> *« Nous avons 4 enfants et parmi ces derniers, 2 étudient à l'école maternelle, nous avons le devoir de les nourrir et de payer leurs études et ce n'est pas facile si on ne cherche pas comment se débrouiller. »*

Suite à la faiblesse des moyens financiers, certains acteurs de l'économie informelle ne sont pas capables de louer les stands du marché, ils ont choisi le commerce ambulant tout près du marché malgré les menaces qui pèsent sur eux de la part de la police comme le témoigne monsieur M. :

> « *Nous n'avons pas de capital, nous ne sommes pas en mesure de louer le stand au marché, raison pour laquelle nous sommes ici* » (Photo 3).

Photo 3 : Vendeur ambulant de vêtements rencontré près du marché Kamenge



Source : Cliché auteur, Prise le 27 Mars 2024

3.2.2. Inconvénients de l'économie informelle

3.2.2.1. Système d'assurance

L'économie informelle est corrélée à de multiples difficultés de développement. Parmi ses inconvénients vient en premier lieu la précarité des emplois. Le travail de l'informel est un emploi sans système de protection sociale. Un niveau élevé d'exposition aux risques place les travailleurs informels dans une situation de grande vulnérabilité.

Voici le témoignage d'un taxi moto sur leur vulnérabilité au travail :

> *« Si je tombe malade, je cède la moto à quelqu'un d'autre et je ne suis pas payé …, je me prends en charge en cas d'accident ou d'autres maladies »*

De même, ces risques de vulnérabilités se présentent aussi chez les taxi-vélo ; sans assurance maladie, ils éprouvent beaucoup de difficultés en cas d'accident. Il s'agit donc d'un métier qui comporte beaucoup de risques vu le désordre qu'on observe sur les grands axes de circulation.

Motos, vélos, engins à moteur, piétons se partagent la même voie et souvent ces voies sont de très mauvaise praticabilité (Photo 4).

Photo 4 : Les taxis-vélo en attente de clients à Kamenge



Source : Cliché auteur, prise le 27 Mars 2024.

Sur la photo 4, nous voyons des travailleurs de l'économie informelle surtout les taxi-vélo qui stationnent leurs vélos à la recherche clients. Chaque journée pour eux, est une lutte pour survivre. Ils n'ont pas sans de mesures de sécurité en cas d'accident et de maladie. L'absence d'assurance maladie les expose à des risques socio-économiques majeurs en cas de problème de santé. Malgré les difficultés, ces travailleurs persistent, incarnant une résilience forcée. Leur activité, bien qu'informelle, est vitale pour la mobilité urbaine et l'économie locale de la zone Kamenge surtout que ces activités sont très proches de la population locale.

Photo 5 : Acteurs de l'économie informelle dans la réparation



Source : Cliché auteur, prise le 27 Mars 2024

La photo 5 nous montre l'exemple de l'informel de service surtout la réparation. Ces acteurs ne sont pas connus comme des contribuables. Ils sont là pour la débrouillardise face aux difficultés de la vie. Ils n'ont pas d'assurance maladie et ne contribuent pas pour la pension malgré leur âge avancé.

3.2.2.2. Barrières financières

Dans de nombreux cas, les personnes qui entament des activités du secteur informel ne disposent pas de garanties que demandent les banques pour octroyer un prêt. Face à cette barrière, les actifs que nous avons rencontrés dans les principaux lieux de l'économie informelle ont inventé une méthode d'épargne pour pouvoir financer ou augmenter les capitaux des activités informelles. Il s'agit des « tontines ». Ce sont des groupes de personnes parfois travaillant dans les mêmes types d'activités et qui se réunissent à des dates bien déterminées conformément au calendrier établi. Chaque membre apporte une somme d'argent déterminée, lors de chaque réunion et à tour de rôle, la totalité de l'argent ainsi réuni est octroyée à l'un des membres qui peut l'utiliser pour ce dont elle a besoin. Voici le récit d'une dame qui pratique le commerce des fruits :

> « *La banque ne peut pas me donner un prêt, j'ai rejoint notre kirimba (tontine) qui me permet parfois d'épargner et de recevoir une somme importante à la fois pour augmenter mon capital et acheter aussi ce dont j'ai besoin*. »

3.2.2.3. Horaires de travail

Le secteur informel se caractérise par le non-respect ou la non application des normes de travail relatives au salaire minimum, aux horaires de travail, à la sécurité, et d'autres normes sociales en rapport avec le système de santé, de retraite, etc. Les normes de sécurité sociale sont presque absentes dans l'économie informelle.

Dans tous les établissements publics ou privés, la durée légale du travail des employés ou ouvriers de l'un ou l'autre sexe, quels que soient leur âge et la forme dans laquelle est exécuté le travail, ne peut travailler plus de huit heures par jour ou quarante-huit heures par semaine. Mais dans ce secteur, on travaille plus de 8 heures. Mais l'analyse de la distribution du temps de travail montre que la charge hebdomadaire de travail est très variable d'un individu à un autre. Voici le témoignage d'un agent Lumicash & Ecocash :

> « *Je quitte la maison 6 heure du matin et je rentre à 20 heure parfois à 21 heure* ».

Contrairement aux travailleurs du secteur formel qui ne dépassent pas 8 heures de travail par jour, ces agents économiques n'ont pas d'horaire fixe.

Ils peuvent vendre à n'importe quel moment et la plupart de leurs clients sont les personnes qui passent tout ou long des rues intra quartiers surtout le soir. Pour ce qui concerne les jours de vente de nos enquêtés, ils travaillent de lundi à dimanche.

3.2.2.4. Relation entre l'économie informelle l'administration

La nature des relations des acteurs de l'économie informelle avec l'Etat est au cœur des enjeux portant sur le rôle que ces activités jouent dans le processus de développement des pays en développement. Les pouvoirs publics adoptent les positions les plus opposées à l'égard de l'économie informelle.

Du côté de la répression, on peut citer les velléités périodiques des autorités de vouloir fiscaliser ces emplois et encore les tentatives tant régulières que vaines de déloger les marchands ambulants qui envahissent les rues des différents quartiers. Pour les autorités municipales, des fois, il faut chasser les commerçants œuvrant dans l'informel au nom de la politique d'aménagement urbain. A l'inverse et de façon concomitante, les autorités font aussi preuve d'une forme de laxisme à l'égard d'une économie qui s'exerce ouvertement en marge des régulations publiques. Ils comprennent la situation économique des ménages et l'insuffisance des emplois formels.

Lors de nos entretiens, les actifs de l'économie informelle nous ont signalé que les policiers perturbent leurs activités. Les autorités administratives de la zone Kamenge comme et d'ailleurs l'administration de la Mairie voient d'un mauvais œil l'économie informelle comme le confirme le chef de zone Kamenge :

> « *Ces acteurs de l'informel essaient de se débrouiller contre la cherté de la vie, mais ils constituent des menaces aux acteurs des secteurs formels œuvrant dans les marches et établissements connus. Ils ne payent ni impôts ni taxe, d'où la perte au niveau de la fiscalité de la mairie.* »

Économiquement, elle représente pour l'État un manque à gagner en impôts et en taxes comme l'a confirmé le chef de zone. Ces activités réduisent l'assiette fiscale et l'injustice fiscale découlant de la faible fiscalisation de l'économie informelle décourage les investisseurs formels déjà en place et les pousse à la dissimulation et parfois à l'évasion fiscale.

Une chasse continuelle des certains acteurs de l'activé informelle par la police a été soulevée selon le témoignage de notre enquêté, qui pratique le commerce ambulant des habits de seconde main tout près du marché de Kamenge :

> « *Le problème majeur que nous avons c'est la police, parfois les policiers nous attrapent, prennent confisquent toutes nos marchandises …* ».

Ainsi, à partir de ces propos rapportés par les acteurs de l'économie informelle qui ont participé à l'entretien, nous pouvons dégager une idée générale sur les caractéristiques des acteurs de l'économie informelle. Un constant a été fait aussi sur les facteurs liés à l'économie informelle. Dans le point suivant qui parle de discussion de résultats, nous allons comparer nos résultats avec les résultats des études faites antérieurement.

3.3. Discussion des résultats

L'objectif de ce travail était de montrer que la floraison des activités informelles dans la zone Kamenge est liée à sa dynamique démographique et spatiale importante. Aussi, sommes-nous partis d'un constat selon lequel les activités informelles prolifèrent dans la zone Kamenge.

Il s'agissait de vérifier s'il existait une relation entre la forte croissance démographique et la prolifération de l'économie informelle dans la zone urbaine de Kamenge. S'il est vrai qu'il n'implique pas péremptoirement une causalité, nous pouvons affirmer cependant qu'il existe un lien entre la croissance démographique et la prolifération de l'économie informelle.

Il a été question aussi de chercher les impacts surtout négatifs de l'économie informelle dans la zone Kamenge. Ces résultats vont dans le même sens que ceux des autres trouvés ailleurs surtout en Afrique comme dans la ville d'Abidjan en côte d'ivoire (Boignan,1999) et ceux trouvés au Sénégal (Marchand, 2005).

> *« On les appelle aussi « maquis nomades » ou « maquis ambulants » parce que les propriétaires de ces maquis n'ont pas d'endroit fixe. Leur survie est précaire, et dépend de l'humeur des autorités municipales ou de personnes particulières dont le terrain est devenu le lieu d'affaires de ces femmes débrouillardes. C'est généralement ces genres de maquis qui échappent au contrôle municipal et ne paient ainsi pas de taxes municipales. Ils vivent au jour le jour a exploitent faiblement leurs potentialités. Les maquis ambulants sont généralement installés en bordure des routes principales et importantes ou sur des terrains privés suffisamment fréquentés pour se prêter à une telle activité » (*Boignan, 1999).

Ce système causal dans le cas de la ville de Bujumbura peut s'inscrire dans le contexte historique de l'évolution de la ville et dans les conditions sociodémographiques des populations.

En effet, à Bujumbura, l'essor urbain de l'après indépendance s'est caractérisé par un boom démographique sans nécessairement un lien avec le développement de l'industrie. Ainsi, cette dynamique urbaine, s'est faite autour du secteur tertiaire notamment les activités de transport et de commerce dont la plupart sont informelles. Ces activités viennent pallier au déficit d'emplois formels et créer ainsi une certaine vitalité que l'économie formelle n'a pas pu réaliser. Ce secteur permet l'insertion dans la société urbaine par « débrouillardise » d'une population issue de l'exode rurale ou des migrations très peu ou sans qualification.

Cette urbanisation a donc contribué à l'émergence de l'économie informelle en milieu urbain puisque les migrants ont souvent des difficultés à se trouver un emploi dans les firmes opérant d'une manière formelle. Ces difficultés d'insertion sont liées le plus souvent au manque d'instruction et à l'absence de qualification professionnelle. L'initiative informelle apparaît comme un gage de survie et d'existence.

Dans la zone Kamenge, les rapports des acteurs de l'informel à l'État tels qu'ils ont été présentés par les académiques suivent deux courants de pensée. Au début des années 1980, l'apologie des activités informelles, en milieu urbain en Afrique et dans le monde en développement, a été faite en termes de manifestation des initiatives individuelles des acteurs pour répondre à un certain nombre de leurs besoins, dans un contexte de désengagement des États touchés par la crise et soumis aux politiques néo-libérales comme le souligne les auteurs.

Dans cette même veine d'idée, Hugon (1989) affirme que la primauté du secteur informel dans les pays d'Afrique a été catalysée par la mise en place des politiques d'ajustement structurel caractérisées par la privatisation et le démantèlement des entreprises publiques. On observe une baisse des emplois du secteur moderne.

Ainsi, face à 1'informalisation du secteur formel, à l'échec des modèles étatistes, le secteur informel est apparu comme une des alternatives. En réalité, la non maîtrise de cet élan de l'urbanisation par des politiques économiques sectorielles adéquates constitue une forme d'urbanité dans des pays comme le Burundi.

A ce propos, Courtois et *al,* (2016), soutiennent que la façon dont l'urbanisation s'effectue par exemple dans un pays comme la Côte d'Ivoire constitue un tremplin pour l'informalité, ce qui est aussi le cas pour la ville de Bujumbura et dans la zone Kamenge particulièrement.

En fait, les villes burundaises particulièrement la ville de Bujumbura croissent rapidement, ce qui compromet la qualité de vie des habitants et la productivité de ces zones urbaines. C'est ce caractère de l'urbanisation des pays en développement que Noiseux (2000) met en évidence quand il écrit :

> « *Les migrations massives de régions rurales vers les grandes villes qui ont eu lieu depuis les indépendances des pays africains ont largement contribué à l'étalement et à l'accroissement des principales zones métropolitaines dans ces dits pays* ».

Ce constat a été fait aussi par Stren (1985) au Kenya quand il a affirmé :

> « *L'urbanisation des villes des pays d'Afrique orientale et particulièrement les villes celle de Nairobi du Kenya, est trop rapide et qu'elle a participé à l'éclosion du secteur informel* ».

Conclusion du chapitre

Ce chapitre a présenté et analysé les résultats de l'étude sur l'économie informelle dans la zone Kamenge, en mettant en lumière les caractéristiques sociodémographiques des acteurs, les types d'activités pratiquées, les causes de leur prédominance et leurs impacts socio-économiques. Les données recueillies révèlent une surreprésentation des femmes (70%) dans le secteur informel, souvent contraintes par un faible niveau d'instruction (72% avec un niveau primaire ou fondamental) et la nécessité de subvenir aux besoins familiaux. Les hommes, quant à eux, dominent des métiers comme le transport (taxis-vélos/motos) et l'artisanat.

L'économie informelle à Kamenge est majoritairement composée de petits commerces (94%) et de services artisanaux (6%), concentrés le long des axes routiers principaux. Son expansion s'explique par l'exode rural (84% des acteurs sont originaires de l'intérieur du pays), le chômage structurel, et l'absence d'opportunités dans le secteur formel. Bien qu'elle constitue une stratégie de survie pour les ménages précaires, elle s'accompagne de vulnérabilités majeures : absence de protection sociale (assurance maladie, retraite), horaires de travail exténuants, et relations conflictuelles avec les autorités de la zone Kamenge (répression fiscale, confiscations).

Les résultats sont identiques avec les autres résultats trouvés dans les autres études menées dans le contexte des villes africaines (Abidjan, Nairobi), confirmant que l'informalité urbaine est une réponse à une urbanisation non maîtrisée et à l'incapacité des États à générer des emplois formels.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce mémoire a entrepris d'analyser les relations complexes entre la croissance démographique et la prolifération de l'économie informelle dans les villes des pays en développement, à travers l'étude approfondie du cas de la zone Kamenge en mairie de Bujumbura. Notre recherche s'inscrit dans un contexte urbain marqué par une expansion démographique accélérée, où le secteur formel se révèle structurellement incapable d'absorber une main-d'œuvre sans cesse croissante, condamnant ainsi une large partie de la population active à se tourner vers les activités informelles comme unique stratégie de survie.

Sur le plan théorique, notre recherche démontre que la réalité de l'économie informelle à Kamenge ne peut être appréhendée à travers une approche unique. Si l'approche dualiste explique en partie le caractère résiduel de ce secteur, l'approche structuraliste révèle ses interconnections avec l'économie formelle, tandis que l'approche légaliste éclaire les stratégies d'évitement face à une réglementation perçue comme contraignante. Cette complémentarité théorique souligne la complexité et la multidimensionalité du phénomène de l'informalité urbaine.

Les résultats de notre mémoire confirment sans équivoque le rôle déterminant de la pression démographique dans l'expansion de l'économie informelle à Kamenge. La croissance démographique exponentielle dans la zone Kamenge, couplée à un exode rural massif et continu, a engendré une augmentation exponentielle de la population active que l'économie formelle surtout le secteur industriel, encore embryonnaire, ne peut absorber. Notre étude qualitative menée auprès de 50 acteurs de l'économie informelle a révélé que 84% d'entre eux sont originaires de l'intérieur du pays, fuyant la précarité rurale et cherchant désespérément des opportunités de subsistance en milieu urbain.

L'analyse sociodémographique des acteurs met en lumière une surreprésentation des femmes (70%) et des jeunes de moins de 35 ans (80%), souvent faiblement scolarisés (72% ayant uniquement un niveau primaire ou fondamental), contraints par les circonstances socioéconomiques à se tourner vers des activités précaires. La typologie des activités informelles à Kamenge est dominée à 94% par le petit commerce et les services de proximité, concentrés le long des axes routiers principaux, créant ainsi une géographie économique parallèle qui structure l'espace urbain.

Les effets de l'économie informelle se révèlent ambivalents. D'un côté, elle constitue une stratégie de résilience indispensable, permettant l'insertion économique immédiate de populations marginalisées et contribuant à la sécurité alimentaire et à la mobilité urbaine. Elle représente un filet de sécurité sociale informel dans un contexte de défaillance des mécanismes étatiques de protection. D'un autre côté, elle s'accompagne de vulnérabilités structurelles : absence totale de protection sociale, conditions de travail précaires, horaires extensifs dépassant fréquemment 12 heures par jour, et relations conflictuelles avec les autorités municipales.

Les tensions avec l'administration locale, documentées dans notre étude, reflètent la difficile conciliation entre la nécessité de maintien de l'ordre urbain et la reconnaissance du rôle socioéconomique vital de l'informalité. Les confiscations répétées de marchandises par la police et la répression fiscale contrastent avec la tolérance implicite dont bénéficient ces activités, révélant l'ambivalence des pouvoirs publics face à ce phénomène.

Notre recherche rejoint ainsi les conclusions d'études similaires menées dans d'autres contextes urbains africains, confirmant que l'informalité constitue une caractéristique structurelle de l'urbanisation dans les pays en développement, plutôt qu'une phase transitoire. La spécificité du cas burundais réside dans l'ampleur du phénomène où 94% de l'emploi total selon l'INSBU en 2014.

Ce travail comporte certaines limites, notamment son focus sur une zone spécifique de Bujumbura et le caractère qualitatif de l'approche méthodologique, qui bien que riche en enseignements, ne permet pas une généralisation statistique. Ces limites ouvrent des perspectives pour des recherches futures quantitatives plus larges, ainsi que pour des études comparatives avec d'autres villes de la sous-région.

En somme, cette recherche souligne l'urgence de politiques urbaines innovantes, capables de dépasser le paradigme répressif traditionnel de l'économie informelle pour embrasser une approche intégrée combinant maîtrise de la croissance démographique, accompagnement à la formalisation progressive, et reconnaissance du rôle économique et social de l'économie informelle. La création d'industries lourdes qui demandent beaucoup de main d'œuvre, le développement de programmes de formation professionnelle adaptés, l'amélioration de l'accès au crédit pour les micro-entrepreneurs, et l'intégration des acteurs informels dans les systèmes de protection sociale constituent autant de pistes d'action prioritaires.

L'avenir des villes comme Bujumbura dépendra largement de leur capacité à transformer le potentiel économique de l'informalité en opportunités de développement durable, inclusif et équitable, respectueux de la dignité des travailleurs tout en contribuant à l'émergence d'une économie structurée et résiliente. La réalisation des Objectifs de Développement Durable, particulièrement l'ODD 8 sur le travail décent et la croissance économique inclusive, passe nécessairement par la reconnaissance et l'accompagnement de ces millions d'acteurs qui, dans l'ombre, font vivre les villes africaines.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A. Ouvrages généraux

1. BRODEUR A., *Etat, économie et population : de Malthus a Keynes et Myrdal*, Québec, 2010.
2. CLING J-P. et Al., *L'économie informelle dans les pays en développement*, Paris, 2012
3. COSINSCHI M. et RACINE J.B., *Les Concepts en géographie humaine*, 4e éd., Paris 1998
4. GAPYISI E., *Le défi urbain en Afrique*, l'Harmattan, 1989
5. GEORGES P., *Précis de Géographie urbaine*, 4ème édition, PUF, 1974
6. HART K., *Informal Income Opportunities and Urban Employment in Ghana; Journal*, Accra, 1973
7. Isabelle A-A., *Introduction à la recherche qualitative*, 2008
8. JACQUES L.et Alii *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin 2003
9. LACHAUD J-P, *Le secteur informel en Mauritanie : analyse et politiques*, Bordeaux, 1996
10. LE BRIS E. (sous dir), *Jeunes, ville, emploi ; quel avenir pour la jeunesse africaine ?* Paris, Octobre, 1992
11. LEWIS A., *Economic development with unlimited supplies of labour*, Manchester,1954
12. MANIRAKIZA R., *Population et Développement au Burundi*, Paris, l'Harmattan, 2008
13. MARC B., Ekkehard E. et Juana P-B., *Mondialisation et emploi Informel dans les Pays en développement*, Suisse, 2009
14. NDAYIRUKIYE S. et ali, *Géographie du Burundi*, Hatier, 1991
15. NDAYIRUKIYE S. (Sous dir.), *Bujumbura centenaire : 1897-1997, Croissance et défis*, Bujumburaa, 2002
16. PESQUEUX Y., *L'économie informelle, une bonne « mauvaise pratique »*, Revue française de gestion, 2012
17. Pires A., *Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique*, Otawa, 1997
18. RACHELLE R. & WATA R., *Impact de la croissance démographique sur la croissance économique dans les pays en voie de développement, de 1980 à 2008, une analyse sur les données du panel 2000*, Haiti, 2010.

19. REMY A, *Morphologie urbaine, Géographie, aménagement et architecture de la ville*, Armand Colin, 2004.
20. RICHARD W., *The ubiquitous Nature of the Informal Sector in Developing Countries*, Paris, 2007.
21. RICHARD W., *La Formation Professionnelle en Secteur Informel : Rapport sur l'Enquête Terrain au Sénégal*, Paris, 2000
22. ROMELAER P., *L'entretien de recherche, dans Management des ressources humaines***,** 2005
23. STEPHANE B. et FLORENCE W., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2008.
24. THOMAS R. M, *Essai sur le principe de population*, Paris, Éditions Gonthier, Tr. Pierre Theil, 1963
25. VERICK S, The *Impact of Globalization on Informal Sector in Africa*, 2006

B. Mémoires et Thèses

1. BASHIRAHISHIZE A., *Conditions socio-économiques de la main d'œuvre salariée dans la ville de Bujumbura pendant la période coloniale belge*, Bujumbura, 1990
2. BAWILI C., *Déterminants de la prolifération des activités du secteur informel dans la cité d'Uvira : cas des carrières.* Université Catholique de Bukavu. 2018
3. Bellache Y., *L'économie informelle en Algérie, une approche par enquête auprès des ménages : le cas de Bejaia*, 2010.
4. BOIGNAN M-N., *Comprendre l'« économie informelle» en côte d'ivoire: étude de cas à travers les «maquis» à Abidjan,* Quebec, 1999
5. GENEVIÈVE M. (Mémoire), *l'économie informelle au Sénégal. Logique de fonctionnement de quelques entreprises informelles à Saint-Louis,* faculté des sciences sociales université Laval, QUÉBEC AVRIL, 2005
6. SINARINZI F., *L'Economie de l'informelle au cœur de la ville de Bujumbura. Exemple du centre des affaires à Bujumbura (Centre-ville),* Bujumbura, U.B, FLSH, 2016

C. Etudes, Rapports et Publications

1. BIT, *La transition de l'économie informelle vers l'économie formelle*, Genève, 2014
2. BIT, *Rapport sur le secteur informel*, Genève, 1993
3. DAZA J-L., Economie *Informelle, Travail Non Déclaré et Administration du Travail*. Communication No.9, 2005.
4. GROT E., *Etude de croissance urbaine de la ville de Bujumbura, Bujumbura*, 1980
5. ISABELLE P-C., *Industrialisation et secteur informel dans les pays en développement,* Québec, 2011
6. ISTEEBU, *Enquête sur le secteur informel, rapport d'analyse*, Bujumbura, janvier 2007.
7. ISTEEBU, *Enquête sur les conditions de vie et de ménages 2013-2014*, Bujumbura, 2014
8. ISTEEBU, *Projection démographique au niveau Communal, 2010-2050*, Février 2020
9. Loi n° 1/33 du 28 novembre 2014 portant organisation de l'administration communale, in BOB, 4ème trimestre 2014
10. Ministère de l'Intérieur, Bureau Central du Recensement, RGPH 2008
11. NIYONGABO G. et Al., *Déterminants du Chômage et du sous-emploi au Burundi*, Bujumbura, CURDES, Juin 2020
12. Noiseux Y., *Le secteur informel au Mexique*, Québec, 2000
13. OIT, *Economie informelle et travail décent : guide de ressources sur les politiques, soutenir les transitions vers la formalité*, Genève, 2013
14. PYT D. et SEBEREGE P-C., *étude sur le secteur informel au Burundi*, Bujumbura,2021
15. PCDC de la commune Kamenge, Bujumbura, septembre, 2010
16. Plan communal de développement communautaire de NTAHANGWA, 2020
17. République du Burundi, *Code du travail*, 2020.
18. République du Burundi, *Plan National du Développement 2018-2027*, Bujumbura, Juin 2018.
19. République du Burundi, *Évaluation de la pauvreté au Burundi*, Bujumbura, 2016
20. Union Africaine, *Etude sur le secteur informel en Afrique*, Addis Abeba, 2008

21. World Bank, *Soutien au secteur informel dans les villes d'Afrique : la protection sociale au cœur des politiques.* 2020

D. Sites internet

1. https://www.questionpro.com/blog/fr/echantillonnage-raisonne-3/
2. https://www.un.org/fr/
3. https://www.ined.fr/fr/
4. https://www.francetopnet/dictionnaire/synonyme/definition/habitat/
5. https://www.scribbr.fr/methodologie/observation/
6. https://fr.wikipedia.org/wiki/Bujumbura/

ANNEXES

GUIDE D'ENTRETIEN

A. IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

Nom et Prénom de l'enquêté

1.Sexe : -Masculin ☐

-Féminin ☐

2. Age : ☐

3. Etat-Civil : -Célibataire ☐

-Marié(e) : ☐

-Veuf(ve) : ☐

-Divorcé(e) : ☐

5. Niveau d'études : -Sans : ☐

-Primaire/ Fondamental : ☐

-Secondaire/ Post fondamental : ☐

-Universitaire : ☐

5. Lieu de naissance : - Bujumbura : ☐

- Autre province du pays : ☐

- Etranger : ☐

6. Lieu de Résidence : Kamenge

Autre

7. Type d'activité :

B. INFORMATION SUR L'EMPLOI INFORMEL

1. Quelle est la cause de votre immigration (Si la personne n'est pas native de la ville de Bujumbura) ?

……

……

……

2. Pourquoi avez-vous choisi cette activité ?

……

……

3. Quelles sont les autres activités génératrices de revenus que vous exercez à part celle-ci ?

…….

…….

4. Comment vous avez obtenu le capital pour commencer cette activité ?

……

……

….

5. Pouvez-vous nous parler de votre contrat de travail ?

……

……

…..

6. De quelle heure à quelle heure vous travaillez quotidiennement ?

……

……

……

7. Comment est organisé le système d'assurance maladie dans votre secteur d'activité ?

……

……

8. Comment les congés payés sont organisés dans cette activité ?

……

……

……

9. Quels sont les avantages liés à cette activité ?

……
……

10. Quels sont les inconvénients liés à cette activité ?

……
……

11. Comparativement aux autres activités du secteur formel, comment appréciez-vous la vôtre ?

.....
.....

12. Comment collaborez-vous avec l'administration ou autre agent de l'Etat ?

……
……
……

13. Comment vous payez les impôts et taxes sur votre activité ?

……
……
……
……

14. Quels sont les décisions que vous suggériez aux autorités locales pour la bonne marche de votre activité ?

……
……
……